



# Bulletin de L'A.N.A.I.

3e trimestre 1993  
juillet-août-septembre

Publié par  
L' Association Nationale des Anciens et Amis de l'Indochine et du Souvenir Indochinois,  
agrée par le Ministère des Anciens Combattants et par la Fondation de France,  
15, rue de Richelieu, 75001 Paris, Tél 42.61.41.29, Fax : 42.60.06.51, CCP 21897-05 V Paris



Envoi des couleurs vietnamiennes à l'Ecole Militaire Interarmes de Dalat en 1952.

# SOMMAIRE

EDITORIAL .....	p. 3
LA PREMIERE ATTAQUE JAPONAISE CONTRE L'INDOCHINE .....	p. 5
LES MASSACRES DE SEPTEMBRE 1945 A SAIGON .....	p. 7
LE MASSACRE DE LA CITE HERAUD LE 25 SEPTEMBRE 1945 .....	p. 9
VIETNAM - LAOS - CAMBODGE AU 1er JUILLET 1993 .....	p. 11
UNE GERBE A LA MER .....	p. 15
PARRAINAGES .....	p. 16
ANNONCES D'ASSOCIATIONS AMIES .....	p. 17
CONTE POPULAIRE DU VIETNAM : THACH SANH .....	p. 18
1893 - MISSION HYDROGRAPHIQUE DU HAUT MEKONG .....	p. 20
COURRIER DES LECTEURS .....	p. 22
AVIS DE RECHERCHE .....	p. 23
LIVRES EN VENTE A L'ANAI .....	p. 24
BIBLIOGRAPHIE .....	p. 25
VIE DES SECTIONS .....	p. 26
IN MEMORIAM .....	p. 34

## ASSOCIATION NATIONALE DES ANCIENS ET AMIS DE L'INDOCHINE ET DU SOUVENIR INDOCHINOIS

### CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président national	: Général Guy SIMON
Vice-président	: Président Philippe GRANDJEAN
"	: Ambassadeur Pierre GORCE
"	: Colonel Guy DEMAISON
"	: Colonel Guy BACHMANN
Secrétaire général	: Mme Antoine VIDAL de la BLACHE
Secrétaire général adjoint	: Mme Serge de LABRUSSE
Trésorier général	: M. Jean AUBRY

Délégué du président national auprès des sections :  
Colonel Georges POUPARD

### Membres d'honneur :

Mme Charles BASTID, Président André ANGLADETTE, Gouverneur Charles-Henri BONFILS, Professeur Jean DELVERT, Colonel Jean FELIX, M. François LE BOUTEILLER, Professeur Gustave MEILLON, Amiral Jean TARDY, Maître Claude THOMAS-DEGOUY.

### Administrateurs

Lt-Colonel René BLAISE, Mme Georges BOUDOU LÊ QUAN, M. Roger BOUVIER, M. Michel CHANU, Ambassadeur Claude COPIN, Colonel Olivier DUSSAIX, Général Luc LACROZE, Colonel Albert LENOIR, Mme Yves LUCAS-POTIER, Général LY BA HY, M. PHAM HUU THIEN, Général Paul RENAUD, Colonel André ROTTIER, M. Michel ROUX.

Dépôt légal : N° 46423  
Commission paritaire  
des papiers de presse :  
N° 1632-D.73

Directeur de la publication :  
Général Guy SIMON

Directeur de la rédaction :  
Marie BOUDOU LÊ QUAN

Secrétaire de la rédaction :  
Régine PUZIN

Adresse de la revue :  
15, rue de Richelieu  
75001 Paris - Tél. : 42.61.41.29  
Fax 42.60.06.51

Réalisation graphique :  
Scoop Presse Normande  
9, rue du Puits-Carré  
27000 - Evreux - Tél 32.39.50.50  
Fax 32.33.27.32

Impression : Imprimerie ETC  
Yvetot, 38, rue des Chouquettes  
76190 Yvetot. Tél. 36.95.06.00

Routage : Routex  
6, bd Arago - 91320 - Wissous  
Tél. : 69.20.23.02

©  
Bulletin de l'ANAI  
3ème trimestre 1993

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus. Sauf dans les cas où elle est autorisée expressément, toute reproduction, totale ou partielle, du présent numéro est interdite.

## Poussières d'honneur

L'actualité a relancé les débats sur le code de la nationalité et le régime des retraites. Notre qualité d'ancien combattant d'Indochine ne nous donne pas une compétence spéciale pour traiter de ces sujets aujourd'hui. Mais elle nous a laissé le souvenir de la manière honteuse dont ils ont été maltraités dans l'histoire franco-vietnamienne récente.

\*  
\* \*

En 1949 la France avait accordé l'indépendance aux trois Etats d'Indochine, associés dans l'Union Française (1). Il restait à promouvoir des cadres autochtones, à forger des armées nationales et, bien sûr, à rétablir la paix intérieure en étouffant la rébellion communiste.

Mais la même année Mao Tse Tung l'emporta sur Tchang Kai Chek et l'armée rouge vint border la frontière du Tonkin. Hô Chi Minh était sauvé ! L'aide soviétique et chinoise allait lui parvenir facilement, ses troupes se réfugiaient à leur gré en territoire chinois pour échapper à leurs poursuivants, des conseillers chinois dirigeaient leur formation.

Face au péril grandissant la constitution des armées nationales devint le souci primordial du Commandement. Au Vietnam, les officiers d'active étaient instruits à l'école de Dalat, les officiers de réserve à celle de Thuduc. Les unités professionnelles étaient formées par l'armée française, qui avait progressivement engagé de nombreux Indochinois dans le Corps Expéditionnaire ; le moment venu, bataillons après bataillons passaient à l'armée vietnamienne, avec leurs cadres français chargés de transférer leur autorité aux nouveaux officiers vietnamiens. Plus tard, des unités d'appelés furent réunies et entraînées dans de grands centres d'instruction.

En 1954, malgré ses dotations matérielles limitées, l'armée vietnamienne était remarquable. C'est elle qui main-

tenait la paix au Sud-Vietnam, dégarni de ses unités d'intervention par le Général Navarre au profit de l'Annam et du Laos.

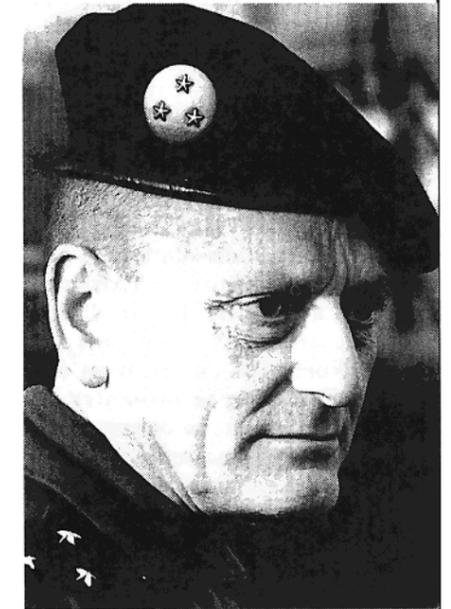
C'est alors qu'intervinrent les Américains, depuis longtemps résolus à chasser les Français d'Indochine. La décision inopinée de rapatrier le Corps Expéditionnaire, l'éviction de Bao Dai remplacé par Ngô Dinh Diêm à la suite d'élections truquées, le limogeage du Général Nguyễn Văn Hinh furent tous télécommandés de Washington. Mais la honte suprême fut la convention franco-vietnamienne sur la nationalité.

Signé le 16 août 1955 par le conseiller Michel Wintrebert (aucune autorité supérieure n'endossa cette responsabilité), cet accord ne fut publié au journal officiel que le 3 mai 1959. Il avait pour but d'empêcher les Vietnamiens citoyens français de quitter le pays en guerre... en leur retirant tout simplement la nationalité française.

Depuis cent ans des Vietnamiens francophones et francophiles avaient reçu la récompense de leurs services sous la forme d'un décret de naturalisation française transmissible à leurs héritiers. La double nationalité, française et vietnamienne, était fréquente parmi les notables, en Cochinchine surtout. Elle se vivait sans difficulté, comme jadis la citoyenneté romaine en Méditerranée. La convention du 16 août 1955 proclama sa suppression. Aux intéressés de choisir : s'ils voulaient continuer à lutter pour le Vietnam libre ils ne pouvaient plus rester français.

Occupés à rembarquer, leurs amis métropolitains leur conseillèrent d'opter pour le Vietnam et pour le combat. C'est ainsi que l'élite vietnamienne se laissa dépouiller de sa nationalité française au nom de son patriotisme vietnamien.

Bien des années plus tard, lorsque certains de ces malheureux réussirent à gagner la France après dix ou quinze ans de déportation en camp de concentration communiste, ils connurent l'humiliation d'avoir à solliciter



de fonctionnaires indifférents leur réintégration dans la nationalité française, eux qui, parfois, s'étaient engagés en France pour la guerre de 1939 ! Le Général Le Van Kim en pleurait.

\*  
\* \*

Les traités d'indépendance de 1949 avaient été complétés par des conventions techniques spécialisées (2). Ainsi la convention militaire franco-vietnamienne du 30 décembre 1949 organisait-elle la mobilité des personnels entre l'armée française et l'armée vietnamienne. Elle précisait notamment que chaque militaire autochtone atteignant quinze ans de services ferait valoir ses droits à la retraite auprès de l'armée qui l'emploierait en dernier lieu, droits fondés sur la totalité des services successifs dans les deux armées française et vietnamienne.

Après 1975 le premier réflexe du gouvernement français fut de considérer comme caduc cet engagement de la France, sous prétexte qu'il avait été signé avec un gouvernement disparu. D'ailleurs les réfugiés qui en deman-

daient le bénéfice avaient passé l'âge d'une réintégration dans l'armée française, condition nécessaire à leur mise à la retraite.

Il fallut attendre 1983 (3) pour que les efforts conjugués de l'ANAI et du Ministère de la Défense obtiennent l'attribution aux militaires en cause, ayant accompli quinze ans de service avant le 1er octobre 1957, d'une indemnité viagère réversible égale à la pension de retraite.

\*  
\* \*

Les 9 et 10 mars 1945 l'attaque japonaise entraîna la dissolution de fait des troupes française en Extrême-Orient. La majorité des tirailleurs indochinois fut renvoyée dans ses foyers. Nombreux en revinrent dès que possible pour se présenter au Corps Expéditionnaire débarqué en 1945-1946. Par analogie avec les mesures prises en faveur des fonctionnaires civils, le Commandement annonça la validation pour la retraite de leur interruption de service, à condition qu'un certain calendrier de retour ait été respecté (4).

En 1955, dans la perspective du rembarquement, cette décision permit d'accélérer la réduction des effectifs autochtones de l'armée française. Des sous-officiers, réputés avoir accompli quinze ans de services en incluant leur interruption, furent mis à la retraite d'office.

Mais cette disposition locale ne fut

pas entérinée dans les formes légales par le gouvernement de l'époque. Aujourd'hui, sollicité par des réfugiés, le Service des Pensions en nie la validité, conteste la réalité des quinze ans de services et annule des pensions concédées en 1955-1956.

\*  
\* \*

Le dernier commandant en chef français a quitté Saigon le 28 avril 1956. Le dernier officier du Corps Expéditionnaire s'est envolé de Tân Sơn Nhut le 7 juillet 1956. La date administrative de cessation des hostilités a été fixée par la loi au 1er octobre 1957.

Considérant que les anciens combattants autochtones n'étaient pas citoyens français, le gouvernement de 1958 leur a retiré tout droit à pension de retraite ou d'invalidité. Il a remplacé les pensions déjà attribuées par une indemnité viagère, non indexable, non réversible, d'un montant égal à celui de la pension concernée au 31 décembre 1956 (5). Il a proposé de verser d'emblée aux intéressés cinq annuités de cette indemnité pour solde de tout compte (6). Beaucoup ont accepté ; leur titre de pension a été détruit.

Quelques-uns de ces anciens militaires ont réussi à se réfugier en France après 1975. Lorsqu'ils ont pu obtenir leur naturalisation malgré les obstacles, ceux qui n'avaient pas accepté le versement unique de cinq annuités

ont vu leur pension rétablie au taux normal, vingt-trois fois et demie supérieur au taux cristallisé (7). Les autres n'ont plus droit à rien.

\*  
\* \*

Où est l'honneur de la France ?

**Le Général de Division Guy Simon  
Président de l'ANAI**

(1) Traités franco-vietnamien du 8 mars 1949, franco-laotien du 19 juillet 1949, franco-cambodgien du 8 novembre 1949.

(2) Conventions militaires franco-vietnamienne du 30 décembre 1949, franco-laotienne du 6 février 1950, accord militaire provisoire franco-cambodgien du 15 juin 1950.

(3) Lettre B-2A-2199 du Secrétaire d'Etat chargé du Budget, en date du 12 octobre 1983.

(4) Dépêche 20.859/TC/BT/L du Secrétaire d'Etat à la Guerre, en date du 15 septembre 1954.

(5) Date fixée arbitrairement, sans fondement historique.

(6) Ordonnance 58.1374 du 30 décembre 1958 portant loi de finances pour 1959, article 170.

(7) Valeur du point d'indice : cristallisé au taux du 31 décembre 1956 : 3,14 F ; normal au 1er février 1993 : 73,84 F

## NOTRE TRESORERIE

Témoignage de l'adhésion à l'ANAI, la cotisation annuelle est exigible le 1er janvier. Elle donne droit au service du bulletin.

Les adhérents qui n'appartiennent pas à une section adressent leur versement au siège national.

Le taux de la cotisation pour 1994 est de 100 F (65 F pour le siège, 35 F pour la section).

Ceux qui appartiennent à une section adressent leur versement au siège de la section. Fixé par le président de section, le montant est variable selon les services rendus par celle-ci (édition d'un bulletin par exemple).

Les donateurs de 200 F et plus peuvent déduire de leurs impôts 40% du montant de leurs dons. La procédure est simple :

— établissement d'un chèque d'au moins 200 F à

l'ordre de la Fondation de France, compte 60-0577 (écrire le tout sur une seule ligne, car il s'agit du numéro de dossier de l'ANAI et non du CCP de la Fondation de France) ;

— envoi de ce chèque au siège national, soit directement soit par l'intermédiaire de la section.

La Fondation de France leur fait parvenir directement le reçu nécessaire à leur déclaration de revenus.

Pour recevoir le timbre de l'ANAI, les adhérents sont priés de joindre à leur cotisation une enveloppe affranchie portant leur adresse.

Les nouveaux adhérents s'acquittent à leur arrivée d'un droit d'inscription de 10 F.

L'absence de règlement d'une cotisation avant le 1er mars de l'année suivante entraîne la suspension immédiate du service du bulletin à titre d'avertissement et, en fin d'année, la radiation de l'ANAI.

**Jean AUBRY**

# La première attaque japonaise contre l'Indochine (22 septembre 1940)

22 septembre 1940 : l'Indochine entre dans la Seconde Guerre Mondiale.

En violation des accords conclus au mois de juillet entre le général Catroux, alors gouverneur général, et le gouvernement de Tokyo, les troupes japonaises, prises dans la nasse des armées chinoises du sud, franchissent sans préavis la frontière du Tonkin et attaquent nos garnisons de la province de Langson.

Ainsi commence, plus d'un an avant le drame de Pearl Harbor, cette guerre du Pacifique d'une violence inouïe qui devait laisser tant de morts derrière elle, mais qui fut un modèle de stratégie, tant du côté japonais que, finalement, du côté des alliés.

\*  
\* \*

Juin 1940 : la France est défaite. La Grande-Bretagne, qui a décidé de reporter son effort de guerre sur l'Afrique, replie l'essentiel de ses forces navales d'Extrême-Orient sur Singapour. Le Japon voit s'ouvrir les portes de son ambitieux projet de "Sphère de co-prospérité de la Plus Grande Asie Orientale". L'Indochine, isolée à dix mille kilomètres de la métropole, est à sa portée.

Engagé depuis 1937 dans la conquête de la Chine, il voit poindre une menace d'encerclement dans les provinces du sud. Il exige donc, par la voie diplomatique, du gouvernement général la fermeture de la frontière sino-indochinoise et son contrôle par une mission militaire. Après avoir, sans succès, tenté d'obtenir une aide matérielle des Etats-Unis (qui ne sont encore en guerre ni contre l'Allemagne nazie, ni contre le Japon), le général Catroux est amené à céder et à accepter les conditions de Tokyo.

Passant ses pouvoirs de gouverneur général le 20 juillet, il laisse à l'amiral Decoux, désigné pour lui succéder, une situation délicate, dans laquelle les

militaires japonais sont prêts à devancer les instructions de leur gouvernement. Ils reviennent d'ailleurs à la charge et, le 2 août, somment le nouveau chef de la colonie d'accepter le droit de passage des troupes nippones à travers le Tonkin et la mise à leur disposition des aérodromes du nord du territoire indochinois. Devant le refus opposé à ces exigences les négociations sont poursuivies entre Tokyo et Vichy et aboutissent, le 30 août, aux accords franco-japonais aux termes desquels le Japon reconnaît et s'engage à respecter "les droits de la France en Extrême-Orient" et celle-ci accepte de lui accorder des "facilités exceptionnelles et temporaires" d'ordre militaire.

Le 3 septembre s'ouvrent les discussions entre le général Martin, commandant supérieur des troupes d'Indochine, et le général Nishihara, chef de la mission militaire japonaise. Elles débouchent le 4 sur l'autorisation d'une présence militaire nipponne.

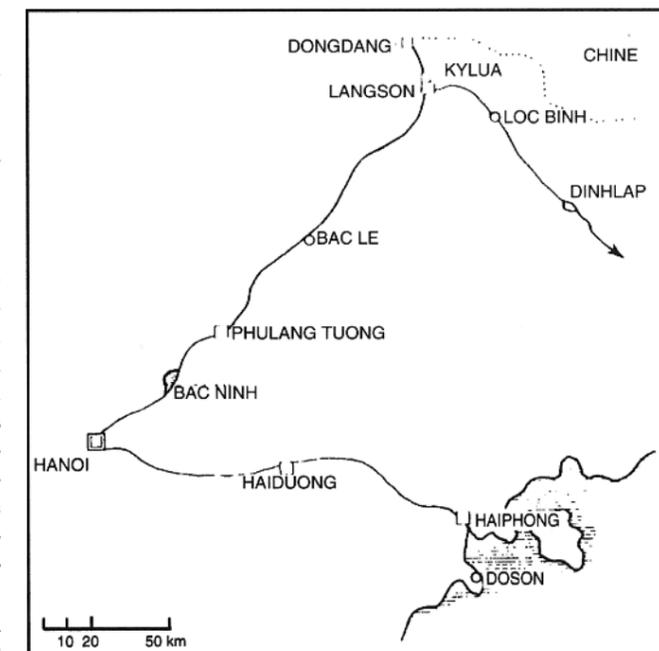
En dépit de ces accords, le 6 septembre, l'armée japonaise du Kouang-Si, commandée par le général Ando, impatiente de briser l'étau chinois qui se referme sur elle, tente une démonstration d'intimidation devant Langson. La détermination des autorités militaires françaises du secteur permet de régler pacifiquement cet incident.

Mais le Japon se fait de plus

en plus pressant pour obtenir la signature de la convention devant fixer les conditions du passage des troupes japonaises, la limitation de leurs effectifs et l'utilisation des aérodromes. Signée le 22 septembre, elle fixe à ce même jour la date de l'entrée des premiers éléments sur le territoire indochinois.

Au mépris de ces dispositions, la 5ème division du général Nakamura pénètre par surprise, sur 70 kilomètres de front, dès le soir du 22 septembre et attaque de nuit les postes de Dong Dang et de Chima et s'appête à investir Langson. Le lieutenant-colonel Louvet, pensant qu'une négociation est encore possible, se rend à Dong Dang avec une partie du détachement motorisé. Mais il se heurte au feu des avant-gardes japonaises et est tué en tentant de rejoindre le réduit de Cha Sam. Il est le premier mort de la guerre du Pacifique.

Ainsi s'ouvre une confrontation qui, pendant trois jours, va ensanglanter le Nord de l'Indochine, mais, va du



même coup, faire prendre conscience aux Français, civils et militaires, de la colonie que l'ennemi n'est plus à désigner : il se trouve déjà sur le terrain.

Au matin du 23 septembre une mission franco-japonaise va s'efforcer d'intervenir pour imposer un cessez-le-feu. Ce sera en vain et l'invasisseur amorcé une manœuvre en tenailles pour prendre Langson à la fois par l'ouest et par le sud. Le terrain d'aviation de la garnison est bombardé et rendu inutilisable. Le commandement français prend des mesures simultanées de défense et de contre-attaque.

Mais la chute du poste de Loc Binh, à 20 km au sud-est de Langson, vient aggraver la menace et impose un nouveau dispositif, resserré autour de la place. Des opérations de diversion, un moment imaginées, se révèlent irréalisables et sont décommandées.

Les journées des 24 et 25 vont être dramatiques. L'offensive japonaise se précise : Langson est le verrou du delta tonkinois, c'est Langson qu'il faut faire sauter. La colonne arrivant par le sud ne trouve pratiquement pas de résistance, mais ne parviendra aux abords de la garnison que dans la soirée.

C'est, par contre, à l'ouest que les combats vont être les plus violents. L'ennemi appuyé par son artillerie bouscule les forces franco-indochinoises déployées sur sa route, franchit les défilés calcaires et débouche dans la cuvette de Langson.

Plus au nord, dans le 2ème territoire militaire, le poste de That Ké est contraint au repli. Seul le poste de Na Cham résistera aux assauts japonais, puis devant la poussée acharnée de l'adversaire se retirera en ordre et échappera à son emprise.

Dans la soirée du 24 les troupes françaises et japonaises sont au contact autour de Langson. Le général Martin donne l'ordre impératif de résister sur place. Dans la nuit le dispositif défensif est de nouveau remanié pour s'adapter à la situation extrêmement critique.

La manœuvre d'encerclement japonaise se poursuit irrévocablement, et au matin du 25 septembre un très violent bombardement d'artillerie, soutenu par l'aviation, s'abat sur Ky Lua, aux portes nord de Langson. De 5h30 à 9h30, sans discontinuer, l'ennemi lâchera ses tirs. A la Roche Percée, poste de commandement de la position fortifiée, un coup au but frappe le colonel Louat de Bort et anéantit son état-major. Le général Mennerat, commandant le secteur, lance alors un

message au commandant supérieur pour obtenir le cessez-le-feu.

Devant l'impossibilité d'une riposte française, faute d'artillerie et d'aviation, la réponse arrive, triste et impuissante : envoyer des parlementaires aux Japonais pour porter à leur connaissance l'accord signé entre le gouverneur général et le général commandant l'armée de Canton. Le général Mennerat rencontre à Ky Lua deux officiers japonais qui lui délivrent un véritable ultimatum, rejetant sur les troupes françaises la responsabilité des combats. Un délai de deux heures est donné pendant lequel les Japonais s'infiltrèrent dans les positions défensives de la place. A 16h30, la reddition de la garnison est signée. Les troupes françaises rendent leurs armes. Langson est tombée. La route du delta est ouverte.

Un autre engagement se prépare sur la côte à proximité de Haiphong. L'accord du 22 septembre prévoyait un débarquement pacifique de forces japonaises dans ce port. Mais les affrontements de Langson ont modifié la mentalité des Japonais et rendu très prudent le commandement français. Le gouverneur général insiste auprès du général Nishihara pour que le débarquement ne soit effectué qu'après le règlement de l'affaire de Langson, où encore le 25 septembre les combats se poursuivent.

Le matin du 24, des bombardiers japonais survolent Haiphong sans manifester d'hostilité. La défense anti-aérienne française se garde d'intervenir. Mais le général Nishimura, commandant les troupes de débarquement qui croisent depuis plusieurs jours au large, est pressé de mettre ses hommes à terre. Deux liaisons sont effectuées en mer par des officiers français pour obtenir le report du débarquement.

A court de vivres l'armée embarquée de Canton est décidée à brusquer les événements mais, se méfiant des défenses de Haiphong par mines et artillerie, elle décide de débarquer plus au sud à l'abri de la presqu'île de Do Son. Le 26 septembre, à 1h30, les chalands de débarquement commencent leur pénétration par voie fluviale. Une première vague accoste à 3h30 et se dirige vers Do Son. Un second convoi poursuit sa route sur le fleuve, met pied à terre avec chars et infanterie à 18 km en amont vers 5h et progresse vers Haiphong. Sa manœuvre est appuyée par l'aviation ; le bombardement fait des victimes dans la population civile.

Le commandement français, encore

sous le choc du drame de Langson et conscient de la disproportion des forces en présence, donne l'ordre de ne pas s'opposer militairement à l'avance japonaise. La colonne de l'ouest parvient donc à Haiphong sans coup férir, alors que celle de Do Son passe à l'attaque de la garnison qui est obligée de déposer les armes.

Dès le 25 septembre l'Empereur avait ordonné la cessation des hostilités. Il apparaît donc que l'armée du général Ando a délibérément négligé les accords du 22 septembre pour précipiter le transit par le Tonkin de ses troupes en difficulté en Chine du Sud.

Le calme se rétablit cependant. Le 2 octobre la place de Do Son est restituée aux autorités militaires françaises, les 5 les prisonniers de Langson sont libérés et à partir du 25 les autorités administratives et les troupes françaises reprennent place dans la province. En contre-partie le général Nishimura s'installe avec son état-major et un détachement de soutien à Hanoi. Le passage de l'armée Ando, forte de 30 000 hommes, va pouvoir s'effectuer. Son mouvement nécessitera plus d'un mois. Une commission mixte franco-japonaise en réglera les modalités. En application des accords du 22 septembre, trois des terrains d'aviation du Tonkin sont ouverts aux Japonais. Ainsi s'installe le régime de la présence japonaise en Indochine.

La métropole a réfléchi. Elle enverra des officiers et des hommes, tous volontaires, en 1941. Mais les matériels resteront désuets ; bientôt, en effet, la route de la France sera coupée. Cependant cette aventure a suscité deux réactions : l'une au sein des forces japonaises qui se sont ainsi avisées de la faiblesse des "colonies" occidentales, françaises, britanniques, néerlandaises et américaines, et s'engagent désormais, sûres de leur puissance, dans la mainmise sur tout le Sud-Est asiatique ; l'autre chez nous, Français, en qui est né cet esprit de résistance qui permettra à la France de survivre, en Indochine, aux heures tragiques de 1945.

#### Colonel André Rottier

Pour le détail des événements, on se reportera à l'ouvrage du colonel Claude Hesse d'Alzon : "La Présence militaire française en Indochine 1940-1945", édité par le Service historique de l'Armée de Terre (1985) qui fait autorité en la matière.

# Les massacres de septembre 1945 à Saigon

Peu de Métropolitains connaissent l'histoire des massacres de septembre 1945 à Saigon. L'ANAI a pu réunir les témoignages de personnes qui ont vécu ces événements et connu certains de leur acteurs.

\*  
\* \*

— Pourquoi existe-t-il au cimetière de Nogent-sur-Marne un monument dédié aux victimes des 24-25-26 septembre 1945 "Morts pour la France" à Saigon ?

— Ce monument a été élevé en 1950 par l'Association des Familles des Victimes des massacres de septembre 1945 à Saigon. Il est la réplique exacte de l'ossuaire érigé la même année au cimetière de Saigon par l'Association. Dans l'ossuaire furent réinhumés les restes de 37 victimes retrouvées dans des tranchées ou au fil de l'eau des arroyos, non identifiables en raison des mutilations subies ou d'un séjour prolongé dans l'eau. L'Association ne voulut pas que ces morts soient définitivement oubliés dans les tombes ano-

nymes où ils avaient été ensevelis en septembre 1945.

— Le monument de Nogent n'est-il donc qu'un monument symbolique ?

— Non. Les restes d'une victime civile "européenne" assassinée le 25 septembre, non identifiée en raison d'un séjour estimé à 72 heures dans l'eau, y furent transférés. Les cendres de ma mère, présidente de l'association, y furent, selon son vœu, déposées après sa mort en 1988.

— Pouvez-vous rappeler le contexte dans lequel se produisirent ces événements de septembre 1945 ?

— L'imbroglio est total à cette époque à Saigon. Les Japonais vaincus conservent leurs positions et maintiennent en captivité à Saigon les militaires du 11ème RIC ainsi que les hauts représentants de l'administration française. En vertu des conditions de l'armistice, ils ont la responsabilité du maintien de l'ordre. Ils conserveront cette mission même après l'arrivée, le 12 septembre, de la Commission d'armistice britannique chargée du

désarmement des troupes japonaises dans le Sud de l'Indochine. Il est vrai que le détachement franco-britannique de 750 hommes qui accompagne cette commission est insuffisant pour adjoindre à sa mission principale celle de maintien de l'ordre.

Le nouveau commissaire de la République, le colonel Cédile, envoyé pour reprendre en main la situation et relever des anciennes équipes, est bien arrivé fin août mais il ne dispose encore ni d'équipes de remplacement ni de troupes. Le général Leclerc n'arrivera que le 5 octobre avec les moyens nécessaires.

C'est le moment choisi par Ho-Chi-Minh pour marquer un avantage décisif. Le 2 septembre, jour de la signature de la capitulation japonaise, il proclame unilatéralement l'indépendance de la République démocratique du Viet-Nam.

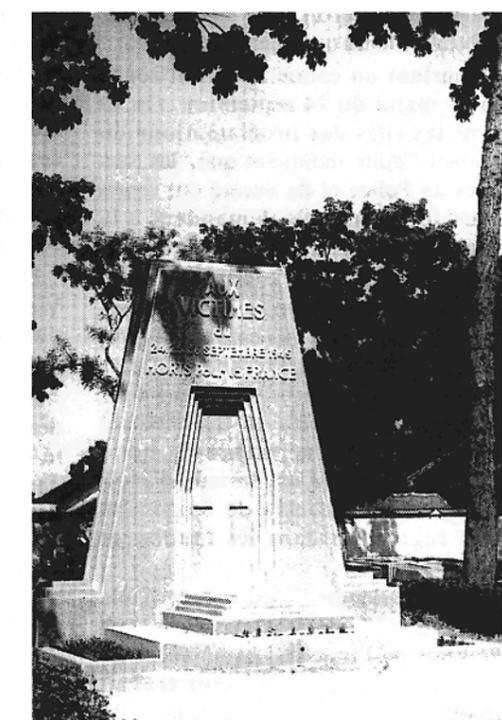
— Par quel engrenage arrive-t-on aux événements tragiques des 24-25-26 septembre ?

— Le 2 septembre, une manifestation monstre est organisée à Saigon

Le monument du cimetière de Nogent-sur-Marne.



L'ossuaire du cimetière de Saigon.



pour fêter l'indépendance et faire la démonstration de l'unité enfin réalisée de tous les mouvements nationalistes sous la bannière du Viet-Minh. Retranchés dans leurs maisons, les Français entendent hurler les slogans anti-français et acclamer l'indépendance. Soudain, des coups de feu sont tirés place de la Cathédrale. La foule des manifestants, persuadée d'être attaquée par des Français, envahit le presbytère. C'est un prêtre français, le révérend père Tricoire, qui sera la première victime, assassinée sauvagement. Puis, toute la soirée, des maisons françaises seront attaquées, pillées, des Français arrêtés, molestés. Les bâtiments publics, la radio sont occupés avec la complicité des Japonais.

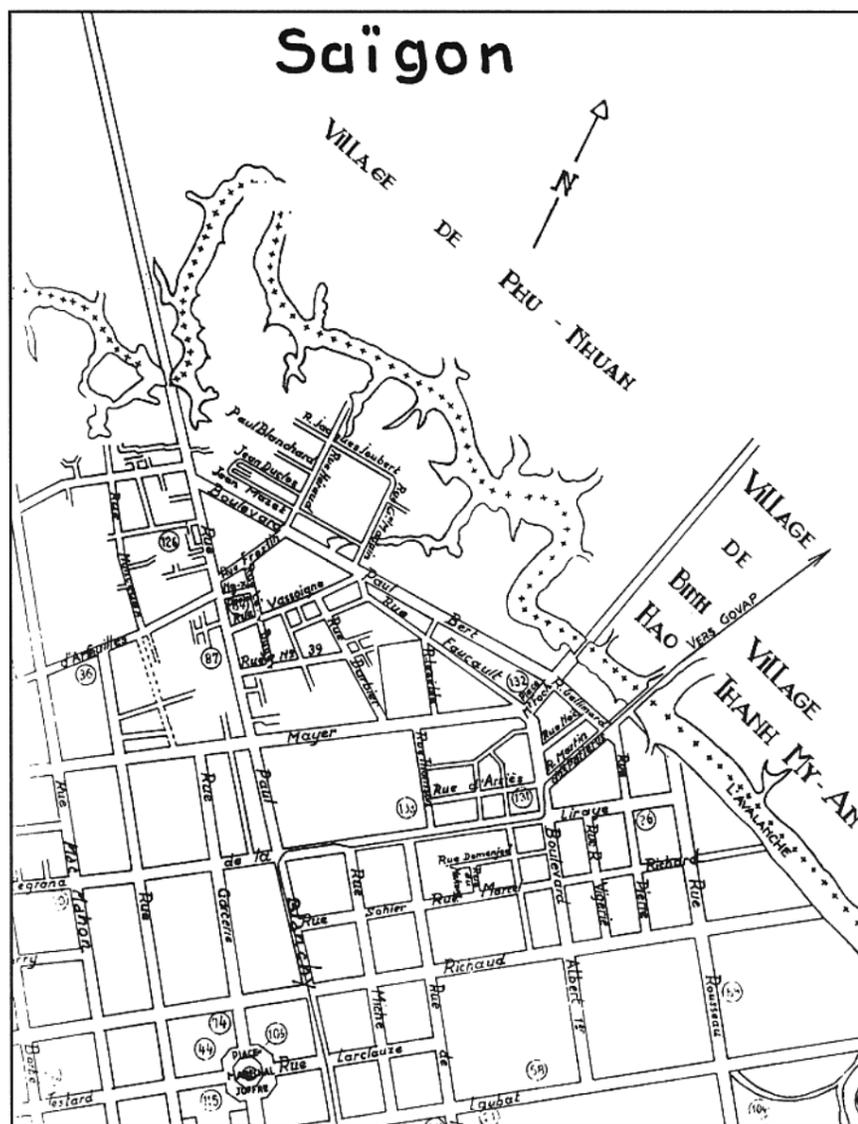
C'est le début d'une période d'insécurité grandissante pour les Français de Saïgon dont les moyens de défense sont inexistant, toutes les armes leur ayant été confisquées par les Japonais après le 9 mars 1945. Des bandes incontrôlées affluent sur Saïgon : parmi elles, des détenus de droit commun du pénitencier de Poulo-Condore récemment libérés par les Japonais, qui se sont fait particulièrement remarquer par leur violence, lors de la manifestation du 2 septembre.

Devant la montée croissante des périls, les autorités franco-britanniques décident enfin de réarmer, le 22 septembre, les troupes du 11ème RIC. Dans la nuit du 22 au 23, les bâtiments publics sont réoccupés par les forces alliées sans effusion de sang. Mais l'agitation provoquée par la sortie des soldats français inquiète le général britannique qui croit bon de leur faire réintégrer leurs quartiers.

Pourtant un calme apparent règne en ce matin du 24 septembre. On lit dans les rues des proclamations du colonel Cédile indiquant que "les Services de Police et de Sûreté ont repris leurs fonctions ; ils demandent à la population de rester calme, de procéder à ses occupations coutumières".

De fait, dans le centre ville, les carrefours sont militairement gardés, notamment par les Gurkhas (soldats indiens de l'armée britannique) dont l'apparence guerrière est franchement dissuasive. Mais l'apparence est trompeuse. Les Viet-Minh, furieux d'avoir été évincés du centre de Saïgon, se sont regroupés dans les faubourgs avoisinants.

Ce 24 septembre, c'est une véritable chasse aux blancs, aux eurasiens, aux Français de l'Inde qui commence. Ce jour-là, tous ceux que leur travail appellera à la périphérie ou hors du



périmètre de la ville seront capturés, exécutés sur le champ ou après une détention dans les villages voisins. On les reverra plus jamais. Parmi toutes ces victimes, celles de Khanh Hoi accourues à la nouvelle de l'incendie des entrepôts, celles de Cholon, parmi lesquelles un médecin, mon père, appelé en consultation par un malade chinois, sera enlevé puis assassiné.

En ville même, des Eurasiens, des Vietnamiens employés par l'administration française ou pro-français sont enlevés ou exécutés à leur domicile.

Dans la nuit du 24 au 25 septembre, des tueurs s'infiltrèrent, avec la complicité des Japonais, dans le quartier de Tandinh. Là, à proximité de l'arroyo de l'Avalanche et en bordure de terrains vagues, une résidence de petites maisons accolées appelées "compartiments", la cité Héraud, abritait des familles de petits fonctionnaires français, eurasiens, antillais ou réunionnais. Plus de 150 Français seront massacrés par une horde de forcenés

armés de piques, de poignards et d'armes à feu qui enfoncent les portes des maisons, saccagent, pillent et tuent. Femmes, enfants, vieillards ne sont pas épargnés. Les récits des rares survivants donnent la mesure des sévices horribles subis par les malheureuses victimes et des extrémités auxquelles peut aller la haine raciale. Les Eurasiens seront particulièrement visés. A cette tragédie ne survivront que quelques Français qui, emmenés en sampan, furent sauvés in extremis par les Gurkhas et les soldats du 11ème RIC précipitamment réarmés et envoyés en renfort.

Le 26 septembre, des agressions isolées se produisirent encore mais en moins grand nombre : les événements des deux jours précédents commençaient à se savoir et les autorités responsables avaient pris la mesure du péril qui menaçait la population. C'est surtout dans la province cochinchinoise que les agressions dirigées contre les Vietnamiens pro-français se produisirent.

Le nombre des victimes de ces journées des 24-25-26 septembre a pu être estimé à près de 300 Français et à peu près autant de Vietnamiens. Ils étaient médecins, prêtres, ingénieurs, industriels, agents des travaux publics, artisans, commerçants. C'était le directeur de la Compagnie des Eaux, le fondé de pouvoir de la Société des dragages, un officier de la marine marchande... Ils avaient donné le meilleur d'eux-mêmes au service de la santé, du développement, de la prospérité de ce pays. Ils furent condamnés à mort parce qu'ils étaient Français et la France honora leur sacrifice en leur accordant la mention "Mort pour la France", à titre civil.

— *Quel fut le rôle de l'Association des Familles des Victimes des massacres de Septembre 1945 à Saïgon dont vous avez parlé ?*

— *Lorsqu'il s'avéra que tout espoir de revoir les disparus était vain désor-*

mais, les familles si rudement éprouvées constituèrent une association dans le but d'assurer leur défense matérielle et morale et de demander réparation du préjudice subi du fait de la disparition d'un chef de famille ou d'un membre de celle-ci. L'association, animée par un comité de 8 membres, présidée par ma mère à partir de 1947, consacra tous ses efforts à :

- sauvegarder la mémoire des victimes par l'édification des monuments de Saïgon et de Nogent,

- subvenir aux besoins matériels les plus pressants. Une souscription, à laquelle nos compatriotes répondirent avec une très grande générosité, puis des subventions annuelles accordées à l'association permirent l'octroi, pendant quelques années, de secours aux plus démunis. Les fonds recueillis étaient répartis par le Service Social de l'Indochine,

- aider les victimes dans les

démarches administratives et demandes de réparations : rapatriement gratuit pour les membres de familles non fonctionnaires, allocation aux veuves d'une pension de victime civile, reconnaissance aux orphelins de la situation de pupilles de la Nation et octroi de bourses d'études, priorité pour le règlement des dommages de guerre, exonération des droits de succession... Mais l'association ne parvint pas à obtenir gain de cause dans sa demande d'enquête au Ministère de la France d'Outre-Mer afin de déterminer les responsabilités du Gouvernement dans ces événements.

Tout cela se passait, il y a près d'un demi-siècle. J'avais 20 ans à Saïgon en 1945. La trace de ces événements, vécus au jour le jour, je dois la laisser après moi, en hommage à toutes ces victimes abattues sans jugement et sans défense.

Jacqueline Denier

## Le massacre de la cité Héraud le 25 septembre 1945

Nous sommes à la fin de la guerre du Pacifique, les Japonais ont déposé les armes et les troupes anglo-françaises commencent à arriver sur cette terre indochinoise. Les Français de Cochinchine sont dans le plus grand dénuement et encore cantonnés dans un périmètre restreint de Saïgon, comme l'avaient décidé les envahisseurs nippons après le coup de force du 9 mars 1945. Les denrées essentielles manquent. Il règne un climat d'insécurité qui fait fuir tous les employés autochtones travaillant au service des Européens.

Le matin du 25 septembre 1945, alors que la ville s'éveille à peine, une foule de plusieurs milliers d'Annamites fanatiques, armés de piques, de couteaux et d'armes à feu, venant de villages environnants, envahit les rues Héraud, Jean-Mazet et Jean-Duclos, en lisière nord de Saïgon, près de l'arroyo de l'Avalanche.

M. Marlier, commissaire de police, domicilié au 3 de la rue Mazet, voyant la situation se gâter, conseilla à ses voisins de se réfugier chez lui. C'est ainsi que se trouvèrent réunis dans cette maison les familles Bordier, Sahuquet (agent de police), Fauquenot, Mlle

Poupart, Mme Quang-Ngoc-My (métisse sino-annamite) et plusieurs autres personnes dont une douzaine d'enfants.

Le groupe détenait deux armes à feu : un mousqueton et un revolver. Les hommes se concertèrent pour décider de l'attitude qu'il convenait d'avoir face à cette situation extrêmement tendue. En effet, la foule en délire s'infiltrait et devenait de plus en plus menaçante vis-à-vis des Européens et des Annamites pro-français. La décision fut prise de se débarrasser des armes "et de faire appel à la pitié pour sauver les femmes et les enfants" (Mme Furcy). Ces armes furent donc jetées par un marigot voisin pour éviter que les manifestants ne s'en emparent.

"Vers 7h30, un groupe d'une centaine de Viet-Minh, conduit par des hommes parlant bien le français, ont frappé à la porte et ont enjoint d'ouvrir pour faire une perquisition" (Melle Poupart). M. Marlier leur signifia que n'habitaient là que des femmes et des enfants et qu'ils s'en aillent. Ils ont alors menacé de tirer à travers la porte. M. Marlier s'est décidé à leur ouvrir. Une trentaine d'énergumènes

armés de poignards, de couteaux de cuisine, de piques et de cordes firent irruption à l'intérieur, ligotèrent les hommes et procédèrent à une fouille sans ménagement des personnes et des locaux. Ces mêmes brutalités et quelques assassinats furent perpétrés dans des maisons voisines.

Puis le groupe fut emmené par un sentier jusqu'à une pagode au confluent d'un petit rach et de l'arroyo de l'Avalanche. Sur le trajet les captifs furent malmenés par les indigènes. Les hommes, mains liées et attachés les uns aux autres, ainsi que Mme Quang-Ngoc-My, furent mis dans une pièce tandis que les femmes et les enfants étaient parqués dans une autre pièce. C'est alors que, sur ordre d'un meneur, âgé de 40 ans environ, habillé en kaki, coiffé d'un képi japonais, les femmes furent dépossédées de leurs paquets après avoir été giflées et malmenées. L'argent et les bijoux furent "confisqués". Les vêtements, pièces d'identité, ainsi qu'un drapeau français trouvé chez M. Marlier, furent piétinés. Pendant ce temps les hommes, toujours mains liées derrière le dos, furent jetés à terre dans la cour boueuse du bâtiment, frappés à tour de rôle à coups de

# Vietnam - Laos - Cambodge

## du 1<sup>er</sup> mars au 1<sup>er</sup> juillet 1993

### Après les élections au Cambodge

## I — Vietnam

11-3-93	La presse internationale note que Singapour est devenu le partenaire commercial le plus important du Vietnam (34% des exportations — 27% des importations).
16-3-93	Le groupe franco-britannique Carnaud-Metalbox investit au Vietnam, avec la construction d'une usine de boîtes-boissons en banlieue de Saigon.
26-3-93	Attentat à la voiture piégée à Tokyo lors de la visite du premier ministre vietnamien Vo-Van-Kiet. Il ne serait pas le fait d'opposants au Vietnam.
31-3-93	L'Agence vietnamienne de presse souligne le doublement des investissements étrangers pendant le premier trimestre 1993 par rapport à ceux de 1992.
14-4-93	Hanoi proteste contre la publication d'un rapport rédigé en 1972 concernant le nombre de prisonniers américains (1205 au lieu de 308 officiellement avancés).
27-4-93	Un premier bureau d'affaires américain s'installe à Hanoi ainsi que deux sociétés dont la Bank of America (International Herald Tribune).
30-4-93	Mort du philosophe Tran-Duc-Thao, retiré en France depuis 1991.
12-5-93	Taiwan a supplanté le Japon sur le marché vietnamien.
25-5-93	City Bank, IBM et Philip Morris manifestent l'intention de s'installer au Vietnam.
23-6-93	Visite à Paris de Vo-Van-Kiet, premier ministre vietnamien.
26-3-93	Les USA se font plus conciliants pour le refinancement de la dette vietnamienne et une décision sur la levée de l'embargo pourrait être prise prochainement.
Fin juin	Le président Clinton pourrait envoyer un émissaire à Hanoi pour discuter de la normalisation des relations américano-vietnamiennes.

pieds, de poings, de bâtons, lardés de coups de couteaux et lapidés avec des briques. Mme Quang-Ngoc-My a subi le même sort que celui des hommes, étant considérée sans doute plus coupable du fait de son appartenance raciale. Cette femme sera frappée jusqu'à en perdre connaissance, ses tortionnaires enfoncèrent un bambou dans son sexe. Elle fut jetée évanouie sur le rivage de l'Avalanche, puis relevée beaucoup plus tard par des Français. Les hommes furent embarqués sur un sampan et on ne les revit plus ; leurs cadavres horriblement mutilés furent retirés de l'arroyo quelque temps après.

Le groupe des femmes et des enfants fut embarqué sur un autre sampan pour franchir l'arroyo et, par un sentier le long du rach, fut amené à la pagode de la Dame où il fut reçu par des "femmes annamites bien habillées, porteuses de poignards, qui criaient qu'il fallait attacher aussi les femmes et les enfants et les tuer sans pitié" (Mme Furcy). Quelques Japonais vinrent avec morgue considérer le groupe des captifs. Certains les implorèrent d'intervenir en leur faveur. Mais ils n'en firent rien, bien entendu. Des conversations entendues, il ressortait que les chefs n'étaient pas tous d'accords sur les solutions, ou de les garder comme otages, ou de les exécuter sur le champ. Cette situation angoissante s'est prolongée jusque dans l'après-midi. C'est alors que les

captifs virent arriver un groupe de Gurkas qui les libérèrent et les emmenèrent jusqu'au pont de Phu-Nhuan où ils furent pris en charge par les troupes françaises du 11<sup>ème</sup> RIC.

Simultanément et dans le même quartier un autre groupe de Français devait réagir différemment. Neuf hommes, sous la conduite de M. Péricaud, capitaine en retraite de l'Infanterie Coloniale, se réunirent au milieu de la rue Jean-Duclos et firent front devant les assaillants. Quelques minutes avant, une personne avait apporté un fusil et neuf cartouches laissés chez lui par un agent de police qui habitait dans cette rue. Les assaillants hésitèrent un moment devant ce groupe résolu puis ils reprurent leur progression dans la rue. M. Péricaud mit alors un genou à terre et fit feu dans leur direction une seule fois car il fallait économiser les munitions. L'un des manifestants fut touché. Aussitôt la foule reflua puis resta dans l'expectative. Les compagnons du capitaine Péricaud s'étaient armés de bâtons emmanchés de couteaux. L'un d'eux, M. Petreluzzi, avait imaginé de ficeler un vieux fourreau de baïonnette sur un bâton et faisant mine de tirer sur la foule hostile. Manège risible mais qui a réussi cependant à intimider quelques agresseurs. Cette situation dura quelques heures et permit à un émissaire de parvenir en ville pour donner l'alarme. Cet émissaire était une jeune

femme cambodgienne au service d'un habitant d'une rue voisine. Elle réussit à s'infiltrer à travers la foule furieuse et à remettre un pli dissimulé sur elle à un officier anglais. Cent cinquante personnes échappèrent ainsi aux sévices les plus horribles.

Il faut signaler le comportement digne d'éloges du jeune Roger Furcy, âgé de dix ans : "Quand les Annamites ont emporté ma maman dans un sampan, ils m'ont gardé près de la pagode avec mes deux amis Silvio et Nono Forzinetti. Un Annamite avec un revolver nous a fait monter dans un sampan où il y avait aussi la congai de Mme Hocquette qui avait les mains attachées. Nous avons beaucoup crié et appelé, nous avons entendu les balles siffler. Nous avons fait des signaux ; les soldats français sont arrivés. Alors les deux Annamites se sont jetés à l'eau. Nous étions à la dérive et mes deux petits amis ne savaient pas nager ; j'ai détaché la congai et j'ai ramé avec elle. Après, arrivé sur le bord, j'ai montré la pagode et je les ai conduits jusqu'à l'endroit".

Par la suite, Mme Furcy déclara, après sa libération sur le pont de Phu-Nhuan : "Tous les soldats français sont venus me féliciter du courage de mon petit garçon qui avait participé aux recherches avec eux, après son sauvetage".

Docteur Jean Baudrit



La caserne  
du 11<sup>ème</sup>  
RIC.

Collection Poujade de Ladovize  
20. COCHINCHINE — Saigon — Avenue conduisant à la Caserne d'Infanterie coloniale

Cette chronologie fait ressortir la place prééminente du facteur économique par rapport au facteur politique. La priorité avouée et proclamée du gouvernement de Hanoi consiste à mettre fin à un étouffement dû à quarante ans d'exercice d'un marxisme pur et dur et à développer enfin les potentialités reconnues par tous les éventuels partenaires commerciaux.

Toute la politique extérieure du gouvernement vietnamien tend à faire avancer une ouverture mutidirectionnelle sur le monde et favoriser l'accès à une authentique économie de marché, tout en restant ferme — autant que faire se peut — sur les principes idéologiques nécessaires au maintien d'un certain ordre établi :

— **ASEAN** (1) : Le Vietnam déploie des efforts constants pour consolider un statut d'observateur, auquel il tient d'autant plus qu'il a dû le mériter.

— **Taiwan** : L'ex-Formose a réussi à supplanter le Japon sur le marché vietnamien. Sa position très forte incline l'ambassade de France à Taïpeh à recommander la création de sociétés franco-taïwanaises pour pénétrer les marchés vietnamiens... et chinois.

— **Chine** : la réforme économique est conduite différemment en Chine et au Vietnam, mais le but poursuivi reste le même : transformer une économie socialiste à planification centralisée en une économie de marché (2). Les relations interétatiques demeurent satisfaisantes, malgré la persistance du litige concernant les îles Paracels et Spratley, ravivé par la proclamation chinoise de souveraineté du début de 1992.

— **France** : à la visite présidentielle française de Hanoi en février a répondu celle du chef du gouvernement vietnamien Vo-Van-Kiet, du 23 au 27 juin. Il s'agit là de la première rencontre, à ce niveau, depuis 1977. Elle prend place dans une tournée européenne qui aura mené le leader hanoïen en Allemagne, en Belgique, au siège de la CEE et en Grande-Bretagne et dont le but avéré répond à la volonté "d'élargir et diversifier la coopération avec la CEE".

Le séjour parisien ne sera pas exempt de manifestations d'hostilité de la part de la "Congrégation bouddhique vietnamienne en Europe" protestant contre un régime "qui bafoue depuis toujours les libertés fondamentales", tandis que circu-

lait, dans les milieux de l'opposition vietnamienne à Paris, une pétition réclamant l'envoi d'une commission d'enquête.

Les retombées de cette rencontre franco-vietnamienne au sommet apparaissent essentiellement d'ordre économique, le premier ministre Balladur confirmant le doublement de l'aide financière en 1993, déjà annoncé à Hanoi par le président Mitterrand.

Ce retour de la France n'est pas mal accueilli en général mais suscite des réserves chez les observateurs compétents : "Tous les investisseurs le soulignent : indiscutable dans le discours, la bonne volonté affichée par les autorités vietnamiennes s'embourbe en pratique dans les faits, notamment à travers les méandres d'une bureaucratie formée par leurs camarades ex-soviétiques" (3).

Le désir réel de réformes manifesté par Hanoi se trouve aussi freiné par l'observation attentive de l'évolution dans ce qui fut l'URSS. Le processus de désagrégation en cours incite Hanoi à la prudence mais l'amène à conclure qu'il vaut mieux "assurer la transition économique avant une hypothétique transition politique et non l'inverse" (4).

Vo-Van-Kiet a souhaité sans ambages un appui de la France dans sa quête visant à obtenir la levée de l'embargo américain. Il y était d'autant plus encouragé que François Mitterrand avait cru pouvoir affirmer à Hanoï que la position de la France visait à "aboutir au plus tôt à la fin d'un embargo qui n'a pas de raison d'être".

En guise de conclusion sur le chapitre des relations franco-vietnamiennes, citons la revue *Nhân-Quyên* : "L'Assemblée nationale du Vietnam ne défend ni les intérêts des pauvres ni ceux des ouvriers, ni les intérêts de la Patrie mais uniquement les intérêts du communisme "et elle met en garde contre les "ruses employées par les communistes pour tromper le peuple vietnamien, les occidentaux et les investisseurs étrangers". Prudence donc, pour ces derniers !

— **USA** : en ce milieu d'année 1993, le président Clinton se trouve confronté à deux forces antagonistes pour opérer une révision et une réadéquation des relations américano-vietnamiennes :

— une forte poussée des milieux d'affaires, en faveur d'une normalisation

permettant l'exploitation d'un marché très convoité,

— une résistance acharnée du puissant lobby des anciens combattants (3 millions de membres à l'American Légion) toujours fort peu disposés à oublier une guerre sans merci et leurs camarades disparus au combat (MIA). Cette force électoralement puissante reçoit en outre l'appui de Ross Perot, ex-candidat à la Présidence et personnage charismatique du monde politique américain.

La position personnelle de Bill Clinton revêt un caractère tout spécialement délicat du fait de son passé militaire inexistant.

Le Président se trouve maintenant devant une double échéance :

— le 12-7, le FMI examinera le cas du Vietnam et sa capacité d'emprunt international. Il acceptera ou non l'offre du Japon et de la France de prêter les fonds nécessaires au remboursement de sa dette, ouvrant ainsi la voie à l'élaboration d'un plan de passage à l'économie de marché et à une récupération de capacité de crédits auprès des organismes internationaux.

— le 14-9, la prolongation de l'embargo

arrive à échéance et la question de sa prorogation se posera, même si, depuis la fin de la mandature du président Bush, les entreprises peuvent établir des représentations au Vietnam et signer des contrats avec prise d'effet à la levée de l'embargo.

B. Clinton hésite devant ces dates-butoirs et aurait décidé, à la fin du mois de juin, l'envoi d'un émissaire à Hanoï pour discuter d'une possible normalisation des relations entre les deux pays avec élaboration d'un échéancier convenable.

En conclusion, Hanoï trépigne d'impatience, afin d'émerger de son marasme économique et de sa situation d'extrême misère. Sa volonté d'être partie prenante du boom économique des nations du sud-est asiatique se trouve exacerbée par les succès des voisins. Aux quatre "dragons" : Hong-Kong, Corée du Sud, Taïwan et Singapour, les économistes ajoutent maintenant deux anciens "tigres" de l'ASEAN : la Malaisie et la Thaïlande. Hanoï se sent les capacités de devenir le septième dragon. Pour satisfaire cette ambition, s'impose une nécessité absolue : faire sauter le verrou de l'embargo commercial américain.

## II — Laos

Depuis le décès du président Kaysone Phomvihane et son remplacement par Nourak Phoumsavane en novembre 1992, puis les élections d'une nouvelle assemblée législative à la fin du mois de décembre, bien peu de nouvelles de l'ex-royaume du Million d'Eléphants ne sont venues alimenter les colonnes de la presse occidentale en général et française en particulier.

Nous en profiterons donc pour "faire un point" sur la situation générale du pays, en utilisant des informations provenant du journal "Le Monde" et de la revue "Nhân-Quyên".

Les gouvernants laotiens avaient pris une évidente avance sur le Vietnam voisin pour réhabiliter une économie de marché et la propriété privée. Ces louables efforts et cette perspicacité n'ont pas été suivis d'effets tangibles du fait :

— d'une administration étouffante et peu compétente,

— d'une certaine mollesse du gouvernement,

— d'un manque chronique de cadres, accentué par la fuite des cerveaux à l'étranger, en Thaïlande en particulier.

Dans ces conditions, quel avenir pour le

Laos ? Il doit tendre, dans un laps de temps inférieur au demi-siècle, à servir de pont entre la Thaïlande et le Vietnam, tout en conservant son originalité, sa culture propre et son indépendance politique. Cette tâche s'avère délicate : idéologiquement aligné sur Hanoï, le régime cherche à prendre peu à peu ses distances avec le Vietnam, mais en revanche il devient de plus en plus dépendant de Bangkok (5). Les projets d'infrastructures nouvelles : ponts, routes, lignes aériennes ne sont pas faits pour faciliter la volonté d'indépendance du petit Laos.

## III — Cambodge

2-3-93	Expulsion controversée par les Nations Unies de trois ex-soldats vietnamiens, dont l'accueil a été refusé par le Vietnam.
10-3-93	Massacre de 33 Vietnamiens par les Khmers rouges sur les rives du Tonle Sap (information Apronuc).
15-3-93	Le chef de l'Apronuc, le japonais Yasushi Akashi, reconnaît l'échec des Nations Unies dans l'application des Accords de Paris.
24-3-93	Nouveau massacre de Vietnamiens (8 colons) à Kompong Chhnor (120 km Nord Ouest de Phnom-Penh).
28-3-93	Premier décès d'un casque bleu (un soldat bangladaï) à la suite d'une attaque khmère rouge dans le nord-ouest du pays.
30-3-93	Tirs de mortiers sur des casques bleus dans le sud-ouest du Cambodge.
31-3-93	Un soldat bangladaï trouve la mort à un barrage de police à Phnom-Penh. Selon le porte-parole de l'Apronuc, 7 000 Vietnamiens fuient le Cambodge par bateau et par la route. 27 tués, 20 blessés lors d'une attaque d'un commando (vraisemblablement khmer rouge) à Snau (nord-ouest du Cambodge). Les victimes seraient cambodgiennes.
2-4-93	Trois soldats bulgares de l'ONU ont été tués par les Khmers rouges après un dîner pris en commun.
5-4-93	Le porte-parole de l'Apronuc annonce l'exode de plus de 10.000 Vietnamiens.
7-4-93	Visite de B. Boutros-Ghali, accueilli à Phnom-Penh par le prince Sihanouk.
8-4-93	Mort d'un observateur japonais (9ème mort d'un casque bleu). Boutros-Ghali, au terme de sa visite, affirme que l'Apronuc ira au bout de sa mission malgré les violences des Khmers rouges.

12-4-93	A Hanoï, Boutros- Ghali a annoncé un redéploiement de l'Apronuc pour une meilleure protection des Vietnamiens, des casques bleus et des acteurs de la campagne électorale (élections prévues du 23 au 28-5).
13-4-93	Départ soudain des Khmers rouges du CNS.
14-4-93	Echauffourée près de Sisophon : 2 morts Khmers rouges, une femme et un enfant tués, un casque bleu malais blessé.
19-4-93	Un casque bleu bulgare tué, deux autres blessés lors d'une agression contre leur véhicule blindé.
29-4-93	La radio Khmère rouge lance un appel pour une lutte sans merci jusqu'à la victoire et proclame sa décision de ne jamais reconnaître le résultat des prochaines élections.
3-5-93	Violente attaque des Khmers rouges sur Siem Reap, faisant 17 morts ; l'aéroport a été occupé quelques heures.
4-5-93	Embuscade attribuée aux Khmers rouges : un policier japonais tué, 3 autres blessés, 5 Hollandais blessés.
5-5-93	Attaque d'un train (13 morts environ) au nord-ouest du pays. Les Khmers rouges boycottent une réunion du Conseil Suprême (CNS).
9-5-93	Vive diatribe du prince Ranariddh (Funcinpec) contre le gouvernement de Hun Sen (PPC) accusé d'avoir livré des territoires au Vietnam.
19-5-93	Attaques de roquettes sur Siem Reap et contre la ville de Stung au centre du pays.
20-5-93	Le chef de l'Apronuc déclare que les casques bleus se défendront en cas d'entraves aux élections.
21-5-93	Avertissement des Khmers rouges à la communauté internationale avant les élections dont les résultats sont rejetés par eux par avance.
22-5-93	Arrivée de Sihanouk, en provenance de Pékin, à la demande de Boutros Ghali, pour les élections.
23-5-93	Début des élections législatives, précédé par de multiples incidents dont la mort de deux casques bleus chinois dans la région de Kompong Cham.
24-5-93	Sihanouk lance un appel à la "réconciliation nationale".
25-5-93	Après deux jours de scrutin, plus de 70% de votants.
26-5-93	La participation électorale dépasse 85% ; l'échec cuisant des Khmers rouges se confirme.
27-5-93	Sihanouk exclut les Khmers rouges du prochain gouvernement de réconciliation nationale.
29-5-93	Attaque d'un bureau de vote à 40 km de Siem-Réap.
31-5-93	Au terme du scrutin, près de 90% des électeurs sont allés aux urnes. L'Assemblée élue devrait se réunir à la mi-juin. Commencement du dépouillement des votes.
31-5-93	Le gouvernement de Phnom-Penh demande la suppression du dépouillement des votes pour cause d'irrégularités. Son parti, le PPC (néo-communiste) serait au coude avec le FUNCINPEC de Sihanouk.
3-6-93	Confirmation du FUNCINPEC comme gagnant des élections avec 57 sièges sur 120 contre 52 au PPC. Le parti (6) de Son Sann occuperait dix sièges, le parti monarchiste un. Remplacement du général Rideau par le général Pormenté comme commandant adjoint de la force militaire de l'APRONUC.
4-6-93	Sihanouk annonce qu'il devient Président du conseil des ministres tout en conservant ses prérogatives de chef d'Etat.
4-6-93	Volte-face de Sihanouk qui renonce à former le gouvernement.
7-7-93	Sihanouk affirme qu'il laissera désormais l'ONU "se débrouiller".
9-6-93	Le prince renouvelle son refus de former le gouvernement. Proclamation officielle du résultat des élections.
10-6-93	L'ONU confirme la sécession des six provinces (7) du Cambodge, déjà annoncée par Hun Sen.
11-6-93	Appel au meurtre des Khmers rouges contre les membres du gouvernement Hun Sen. Ils demandent à l'ONU de faire respecter les résultats des élections, qu'ils reconnaissent ainsi de facto après les avoir boycottées.
13-6-93	Le prince Ranariddh, chef du FUNCINPEC, prêt à libérer les provinces sécessionnistes.
14-6-93	Première réunion de l'Assemblée constituante qui donne les pleins pouvoirs à Sihanouk.
15-6-93	Allégeance solennelle des nouveaux élus à Sihanouk.
16-6-93	Echec de la tentative de sécession dont les protagonistes se réfugient au Vietnam.
16-6-93	Sihanouk forme un gouvernement provisoire bicéphale avec deux vice-présidents : Ranariddh (FUNCINPEC) et Hun Sen (PPC).
16-6-93	Les USA déclarent s'opposer à toute participation des Khmers rouges au gouvernement. FUNCINPEC et PPC d'accord pour la répartition des porte feuilles du gouvernement, en particulier pour une direction conjointe des ministères de l'Intérieur et de la Défense.
29-6-93	Le prince Ranariddh déclare que les Khmers rouges devraient être associés aux négociations de réconciliation nationale.
30-6-93	Son Sann est élu Président de l'Assemblée Constituante.

La longue chronologie qui précède donne une bonne représentation de la succession d'événements souvent tragiques, parfois rocambolesques, toujours préoccupants, qui ont marqué l'approche et la tenue des premières élections démocratiques au Cambodge.

La pression des Khmers rouges se fait de plus en plus forte et s'exerce dans deux directions :

— attentats contre la population vietnamienne,

— attaques contre les forces de l'APRONUC.

La suite d'assassinats et d'exactions

contre les Vietnamiens du Cambodge constitue ni plus ni moins qu'une "purification ethnique" à mode tristement célèbre des Serbes et des Croates, visant à terroriser les colonies vietnamiennes, en particulier les plus récemment installées.

Quant aux attaques contre les Casques bleus, elles visent de toute évidence à entraver le déroulement des opérations préélectorales, à humilier cette force internationale qui prétend gouverner le pays et à montrer la force du mouvement aux populations toujours traumatisées par le souvenir des horreurs de "l'Angkar" (8). Les coups sont portés indifféremment aux

représentants des pays formant la mosaïque de l'APRONUC, le dernier étant réservé à des Casques bleus chinois. Même l'ancien protecteur reconnu de Pol Pot n'est donc pas épargné, mais n'a-t-il pas lâché son ancien obligé pour les nécessités de sa politique de grande puissance ?

Devant cette agressivité tous azimuts des Khmers rouges, qui aurait pu prévoir un déroulement quasi normal des élections législatives et une enthousiaste participation des populations au scrutin ? Personne, pas même la grande presse entretenant des correspondants permanents sur place ou procédant à l'envoi constant de grands

reporters, n'avait annoncé ce phénomène vraiment inattendu. Et nous nous devons de procéder à notre propre autocritique, car ce fut également notre cas.

Comment alors expliquer cette heureuse surprise ? on peut distinguer quelques facteurs de clarification dans une conjoncture pourtant particulièrement embrouillée :

— soit étonnante de paix et de démocratie chez les Cambodgiens, leur permettant de surmonter leur peur pour marquer leur volonté d'en finir avec la situation de guerre subie pendant une longue période abhorrée,

— expression d'un "ras le bol" à l'égard des exactions des Khmers rouges ; leur attitude offensive en période préélectorale s'est finalement retournée contre eux,

— affaiblissement marqué des Khmers rouges, par suite du tarissement de l'aide chinoise et peut-être aussi de la lassitude des combattants,

— regain d'activités des forces de l'APRONUC qui, après la visite du secrétaire-général des Nations-Unies, B. Boutros Ghali, en avril, ont démontré une volonté plus affirmée de réussir enfin une phase du plan de paix élaboré à Paris en 1991,

— enfin, last but not least, les Khmers rouges n'ont-ils pas fait un calcul machiavélique visant à "endormir" les Nations-Unies, pour qu'elles quittent le pays à la date prévue (août-septembre) et laissent alors le champ libre pour une reprise de la reconquête du pays ?

Ce sera certainement l'hypothèse retenue par de nombreux observateurs.

Quoi qu'il en soit, le succès des élections ne dégage pas complètement l'avenir encore bien sombre et incertain des Cambodgiens, mais il marque une importante étape vers une possible normalisation de la situation, une éclaircie bienvenue dans une série de cataclysmes.

Les positions politiques dans le pays se trouvent dès lors clarifiées après le vote de près de 90% des électeurs :

— victoire du parti du prince Sihanouk, le FUCINPEC, qui enlève 57 sièges sur 120,

— nette défaite du Parti Populaire Cambodgien (PPC) de Hun Sen, autrement dit l'ex-parti communiste pro-vietnamien, malgré l'énorme avantage d'avoir été au pouvoir au moment du scrutin.

Comme de juste en démocratie, les pleins pouvoirs reviennent à Sihanouk. Mais, décidément, rien n'est simple à Phnom-Penh ! On assiste alors à une des ces volte-face dont "Monseigneur Papa" a le secret. Le 3 juin, il annonce qu'il va cumuler les fonctions de chef de l'Etat avec celles de président du Conseil des ministres. Le lendemain, il renonce et s'en prend à l'ONU qui devra désormais "se débrouiller" (sic) sans lui.

Au même moment, six provinces de l'est du Cambodge font sécession. Parmi elles,

Rattanakiri et Mondolkiri, deux régions particulièrement convoitées par les Vietnamiens qui en avaient fait les sanctuaires de leurs maquisards pendant la guerre américano-vietnamienne, avec la cécité voulue du gouvernement de Sihanouk de l'époque (9). Le 10 juin l'ONU reconnaît cette sécession qui échouera cependant promptement (15.6), avec la fuite des protagonistes au Vietnam (dont le prince Chakrapong). Que s'est-il passé ?

En fait, sur les rivalités politiques se sont greffées des querelles familiales. Deux des fils de Sihanouk, les princes Ranariddh et Chakrapong, formés le premier à la mode occidentale, le second dans les pays communistes (cette disparité correspondant à la "phase neutraliste" de leur père), étaient entrés en conflit. Ranariddh, président du FUNCINPEC, trouvait exorbitante la place laissée au PPC, rejoint très officiellement par son père. L'entreprise sécessionniste revêtait dès lors un caractère un tantinet dynastique, qui pouvait devenir un danger pour l'unité du pays. Une fois de plus, l'aura de Sihanouk a provoqué l'échec de la division et maintenu la cohésion menacée du pays des Khmers.

L'Assemblée Constituante peut finalement se réunir le 14 juin. L'ex-roi du Cambodge reprend dès lors le jeu à son compte, pour former le 16 juin un gouvernement provisoire bicéphale, avec deux vice-présidents : Ranariddh et Hun Sen. Les deux partis majoritaires, FUNCINPEC et PPC, tombent d'accord pour la répartition des portefeuilles ministériels. Mieux même, leurs deux leaders acceptent d'assurer une direction conjointe des deux ministères-clés de l'Intérieur et de la Défense. Pour sceller la réconciliation générale (Khmers rouges exceptés), c'est le vétéran Son Sann, émanation de la "phase Lon Nol" de l'histoire cambodgienne, qui prend la présidence de l'Assemblée Constituante (30.6).

Tout est-il maintenant réglé et l'avenir du Cambodge enfin dégagé. Ce serait faire preuve d'un optimisme peu raisonnable que de le croire.

Si les Khmers rouges ont subi un rude échec avec le succès populaire des élections, ils ne continuent pas moins d'être une menace rémanente pour la paix. Très probablement, ils voudront profiter du retrait de l'APRONUC pour tenter de reprendre leur tactique de grignotage du terrain par la terreur, même si, tirant la leçon de leur récent échec, ils tentent un rapprochement avec les autres factions (10).

Une grosse inconnue réside dans l'attitude à venir de la Thaïlande et l'importance de l'aide consentie aux Khmers rouges. Le drame, c'est "qu'il existe trois Thaïlande : celle du gouvernement de Bangkok, celle des militaires et celle des trafiquants" (5) et que la réalité du pouvoir, à la frontière, se trouve entre les mains des militaires et des trafiquants !

Un espoir pour juguler les velléités offensives des ennemis de la paix se trouvera peut-être dans la disposition des Accords de Paris, qui fait partir en dernier du Cambodge les contingents des pays des coprésidents de la Conférence : la France et l'Indonésie. Selon toute vraisemblance, Sihanouk verra d'un œil favorable le maintien d'une présence française à Phnom-Penh, avec la signature d'accords bilatéraux. La France renouerait alors avec un passé pas si lointain et le Cambodge retrouverait l'ancienne puissance protectrice, avec laquelle s'étaient établies des relations empreintes d'une certaine confiance née d'une longue cohabitation.

G. Demaison

(1) Association des nations de l'Asie du Sud-Est : Philippines, Indonésie, Brunei, Malaisie, Singapour, Thaïlande.

(2) "Figaro" (supplément économique) du 23-4-93, article de J. Thieffry, avocat au barreau de Paris.

(3) Ch. Labarde ("Figaro" du 25-6-93).

(4) F. Missoffe ("Figaro" du 28-6-93).

(5) Revue "Nhan-Quyên" n°24.

(6) Parti démocratique libéral bouddhiste.

(7) Kompong Cham, Prey Yeng, Svay Rieng, Mondolkiri, Rattanakiri et Stung-Treng.

(8) Angkar : ce vocable désignait "l'organisation", c'est-à-dire le pouvoir occulte qui gouvernait par la terreur lors de la main-mise des Khmers rouges sur le Cambodge.

(9) Ce fut une des causes du renversement de Sihanouk et de la venue au pouvoir de Lon Nol soutenu par les Américains.

(10) Ranariddh pourrait ne pas y être hostile (voir ses déclarations du 29-6).

## Chine

Nous avons rendu compte, dans le bulletin du 4ème trimestre 1992, de "la fin de la gérontocratie chinoise".

Il faut ajouter dans la liste des "retours à Marx", le décès, le 12 mars dernier, à 85 ans, Wang-Zhen, vice-président de la République populaire de Chine, vétéran de la Longue Marche.

Il se distingua par sa véhémence à réclamer le châtiement des étudiants de Tien An Men en 1989.

G.D.

## Une gerbe à la mer

Le soir du 3 novembre 1992, tandis qu'il descend la rivière de Saïgon, notre paquebot de croisière "Ocean Pearl" est tout en musique, en tables étincelantes, en chatolements de robes à danser.

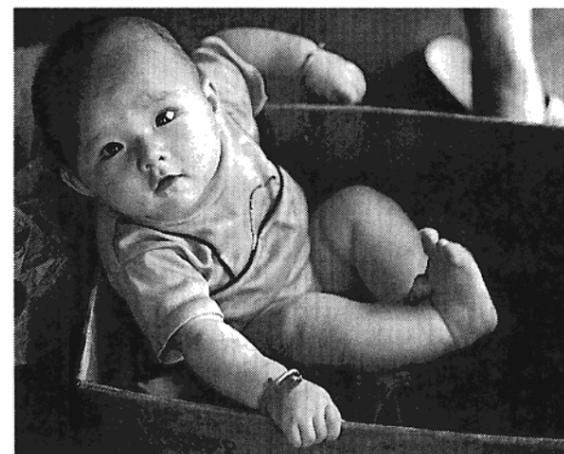
Pour nos esprits encore axés, à travers le Vietnam où nous venons de faire quatre escales, sur la vieille Indochine de nos séjours militaires, cette euphorie appelle une sélection de souvenirs gais. Nos beaux soldats ! Un profil doré de soleil sous l'angle du calot ; les récits épiques au retour des missions ; les rires des popotes... Puisque notre guerre est finie et que voici maintenant le pays en paix, revivons plutôt cela.

Mais déjà nous abordons la mer. Vite sur le pont arrière, tous, pour assister au lancer de la gerbe tricolore de non-oubli, au moment où le navire se détachera définitivement des côtes de Cochinchine. Un symbole de fidélité, et de prière maintenant sereine.

Dehors, l'atmosphère nous surprend. Le crépuscule est déjà sombre, d'un violet ferrugineux martelé de braises, et le Cap St-Jacques se découpe en noir épais, sans relief, sur le ciel comme électrisé. Il se lève un vent de terre à sautes brutales, le bateau en est brusquement secoué. La nuit s'abat sur le paysage, mais le Cap se détache toujours, aigu, d'un noir inimaginable qui se met à m'impressionner, tandis qu'une poignée de lumières, au pied de la montagne, clignotent comme si elles étaient folles, comme si elles étaient des cœurs luttant pour ne pas s'éteindre.

La mer est maintenant très mauvaise. Nos vêtements arrachés par ce qui devient tornade, nous nous cramponnons au bastingage. La piscine, agitée en tous sens, nous inonde de violents paquets d'eau. C'est alors que la gerbe à nos couleurs est amenée... mais le roulis-tangage est si fort, si désordonné, que seuls des hommes de l'équipage peuvent se charger de la basculer. Et le vent du Cap St-Jacques refuse la gerbe ! Il la refoule vers nous, contre les coups de boutoir des paquets d'eau. On ne pourra pas la lancer, l'Indochine la rejette ! Trempée, accrochée des deux mains, je suis fascinée.

Enfin, de force, la gerbe est projetée. Nous entendons : "Elle ne peut pas flotter sur ces vagues. Elle coule". Et les premières notes de la sonnerie aux morts retentissent, grêles, hachées, repoussées par le vent. Non, la page de la guerre n'est pas tournée. Nos morts, les autres ont encore une voix de refus, une voix de douleur. Et toutes les larmes de ce temps se joignent aux leurs pour hurler dans la nuit : celles



des blessés, des supplétifs pris au piège, des femmes abandonnées, des enfants sans nom... Cris déchirants. Je sanglote.

Tout à coup un souvenir — flash. C'est à Biên-Hoa. L'hôpital n'a pas d'eau, par endroits des immondices s'entassent et grouillent de vermine ; malgré l'alcool, nous nous sentons les mains sales. La veille au soir un half-track a sauté sur la piste, on nous a amené cinq brûlés, et l'un après l'autre sont morts. Là-dessus au matin, l'urgence d'une césarienne au pavillon SMI (\*) : une très jeune femme mal en point. Or notre chirurgien, d'un dévouement inépuisable, n'a pas encore beaucoup d'expérience et certaines situations l'angoissent ; anxiété décuplée par la fatigue.

Pourtant... allez, décision ! Le long coup de bistouri ouvre la peau ambrée — et apparaît alors l'une des choses les plus merveilleuses que l'on puisse contempler ! Un gros ballon bien tendu, d'un blanc laiteux et un peu transparent, dans lequel bouge avec douceur le bébé pas encore né.

Emotion de crever cette bulle magique... et le tout petit bonhomme, le minuscule Vietnamien vient au monde. Le premier aperçu que nous avons de lui, ce sont, tout englués du

sang maternel, ses cheveux blonds. "Il aura les yeux bleus", dit le docteur sur un ton de caresse. "Avec peut-être les traits fins de la femme", ajoute l'infirmier.

Comme elle est tendrement jolie, en effet ! Je pense à Mme Butterfly, le papillon perlé, le brin parfumé, la petite épouse... et je murmure à cet enfant : "Tu es un bébé de guerre — mais quand même un bébé d'amour !" Je voudrais, je voudrais graver cette certitude dans son cœur (soit-elle seulement mon rêve) en viatique pour les temps de détresse future.

Plus tard la mère ne veut pas le prendre dans ses bras, ni même le regarder. Le grand-père non plus, accroupi seul au pied du lit, le visage fermé, près du petit fourneau de terre sur lequel mijote le riz... Deux semaines passées, cependant, le nourrisson est vêtu d'un beau costume de velours noir brodé, on l'installe dans un panier d'osier, calé entre un chou et une papaye, et on

l'emmena. Très peu de gestes, pas un mot. Oh, que le Ciel le protège !

Ces yeux bleus que nous avons semés sur la terre étrangère des rizières, ces pervenches d'outre-mer, leur gène vivace depuis se reproduit. Cela doit faire maintenant tant et tant de regards teints d'Occident, nostalgiques de l'origine paternelle, guettant à l'horizon l'arrivée de bateaux blancs... de Français qui reviendraient exprès pour eux. "Ocean Pearl", lui, est passé en touriste et maintenant repart.

C'est pourquoi les cris poignants des enfants d'hier, d'aujourd'hui, dominent ceux de toutes les autres souffrances dans le rejet hurlant du Cap St-Jacques... tandis que disparaissent peu à peu dans la tornade et la distance les feux vacillants.

Moi, mon foulard trempé de pleurs, je m'appuie sur mes filles pour pouvoir supporter les derniers appels déchirants du clairon : Aux morts ! A tous les chagrins ! Au Vietnam, que nos soldats ont beaucoup aimé. A l'espoir...

"Aujourd'hui, Maman, que devons-nous faire ?", questionne Sophie doucement.

Hélène Carré

(\*) SMI : Service médical indigène.

## Parrainages

Notre œuvre de parrainages se poursuit en Indochine. Nous sommes heureux de vous donner quelques nouvelles de notre travail là-bas.

Les enfants sont actuellement en bonne santé et ont effectué une bonne année scolaire. Ils sont conscients de leur chance de pouvoir aller à l'école et sont très studieux. Dans l'ensemble, les résultats sont très bons et, pratiquement, tous les enfants passent dans une classe supérieure. A Sadec, nous avons eu à faire face à une épidémie de rougeole, ce qui, là-bas, est grave ; mais maintenant, tous les enfants sont remis.

Une partie des parrains et des marraines viennent d'avoir des nouvelles et photos de leur filleul(le). Pour ceux qui n'en ont pas encore reçu, nous leur demandons de patienter quelque peu : ce sera pour septembre.

De plus en plus de courrier est échangé entre parrains et filleuls ; cela permet de créer des liens affectifs très forts. Maintenant, le courrier passe très bien, directement avec la religieuse responsable de l'enfant ; et ce lien d'amour, qui se tisse entre nos deux pays, devient plus solide chaque jour.

### Qui-Nhon

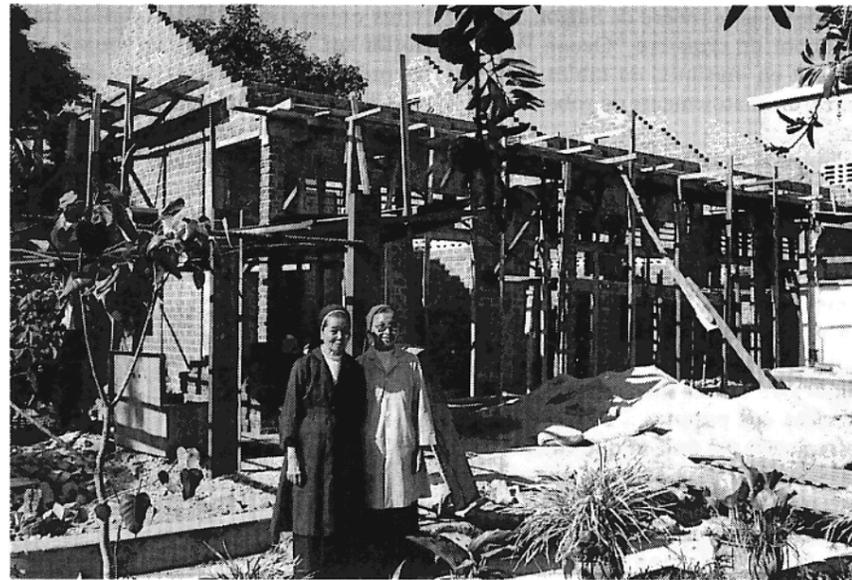
Grâce aux dons reçus, nous avons projeté la construction d'un bâtiment, destiné à quatre classes de maternelle et à un réfectoire pour les enfants. C'est maintenant chose faite. Le bâtiment est terminé et occupé. Il ne manque plus que les tables et les bancs pour les enfants. En attendant, la classe se fait par terre, sur une natte. Dès que des dons nous parviendront, nous terminerons l'aménagement.

### Soc-Trang

Nous avons pris en charge, pour la scolarité et le repas de midi, 38 enfants cambodgiens. Cela nous coûte 1 140 F par mois. Pour l'instant, nous avons de quoi payer cinq mois. Aidez-nous pour poursuivre notre œuvre.

### Sadec

Notre maison est maintenant au complet, avec 50 enfants pris en charge. Nous n'avions, là, ni toilettes ni



Bâtiment en cours de construction.

douches. Nous venons de construire et d'équiper un petit pavillon, avec 6 douches et 6 WC. D'autre part, nous venons d'aménager une infirmerie ; ce qui était devenu indispensable. Nous avons également reconstruit la cuisine, dont la toiture s'était effondrée.

### Phnom-Penh

Notre orphelinat est maintenant ouvert au Cambodge, et nous avons commencé les parrainages. La section de Paris est la première à parrainer des enfants cambodgiens, et, en l'occurrence, chose extrêmement rare là-bas : des triplés !

Enfants dans le nouveau bâtiment terminé.



### Vientiane

Pour l'instant, les parrainages individuels n'étant pas autorisés au Laos, nous avons pris une école en charge et nous avons commencé des travaux pour la réfection de cette école.

Nous avons bien d'autres projets, et, dans la mesure de nos moyens financiers, nous les réaliserons au fur et à mesure. Merci pour l'aide si précieuse que vous nous apportez. Sans vous, nous ne sommes rien. Merci, pour ces sourires retrouvés, pour l'Espoir qui renaît.

Thérèse Lucas-Potier

## Annonces d'associations amies

L'ACUF (Association des Combattants de l'Union Française, 26, rue Saint-Joseph, 75002 Paris, tél. 42.33.28.10) organise le 7 octobre 1993 à 10h30 une cérémonie à la nécropole de Fréjus, à l'intention des anciens d'Indochine qui n'ont pas assisté à l'inauguration le 16 février. L'ANAI n'est pas concernée puisqu'elle a participé en bon nombre à l'inauguration et que diverses sections ont conduit des pèlerinages à Fréjus à leur convenance. Les personnes intéressées par la cérémonie de l'ACUF peuvent prendre contact avec le siège de cette association ou avec une section locale. Transport, hébergement, alimentation sont à la charge des demandeurs.

\*  
\* \*

La FNAOM (Fédération Nationale des Anciens d'Outre-Mer et des Anciens Combattants des Troupes de Marine, 195, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris, tél. : 42.06.75.10) a fondé un Conseil National pour les droits des anciens combattants d'Outre-mer. Il s'agit d'une structure politique et sociale destinée à obtenir la décriminalisation des pensions des Asiatiques et Africains anciens combattants de l'Union Française, victimes des lois de finances de 1958-1959. Au sein de ce conseil l'ANAI représente les intérêts des Indochinois, plus brimés et plus méconnus que les Africains.

Le lancement de ce mouvement a été accompagné par les trois séquences télévisuelles d'Alain de Sédouy et d'Eric Deroo sur les tirailleurs sénégalais, les goumiers marocains et les parachutistes indochinois.

Dans la conjoncture actuelle l'ANAI n'a guère d'illusion sur une prochaine solution politique. Mais elle tient à

faire connaître la situation des Indochinois (voir l'éditorial de ce bulletin), qui risquent d'être oubliés plus que les autres originaires de l'Union Française.

Voici d'ailleurs des années qu'en liaison avec le Comité National d'Entraide et l'Entraide Parachutiste, elle apporte son aide aux anciens combattants indochinois.

\*  
\* \*

Le Général Tran Van Don vient de fonder l'Alliance des Vétérans Vietnamiens, association qui propose de favoriser l'entente entre les anciens combattants des guerres d'Indochine des deux camps. (Bureau : 69, rue de Meaux, 75019 Paris, tél. 42.02.28.23).

L'ANAI témoigne de ce que l'armée française a toujours combattu sans haine de l'adversaire ; les anciens combattants français sont donc prêts à dialoguer avec ceux qui se désolidarisent du régime communiste.

\*  
\* \*

M. Clément-Lucien Juhel, Apartado de Correos 291, 29080 Torremolinos, Espagne, demande la publication du message suivant : "Œuvre humanitaire s'occupant d'enfants et de jeunes gens désemparés recherche personnes bénévoles pour effectuer enquêtes sociales".

\*  
\* \*

M. Henri Damiens, président de l'Association des Anciens de la Légion Etrangère de l'Oise, a présenté les 30 avril, 1er et 2 mai, à la salle des fêtes de Noyon, une exposition régionale "Légion Etrangère", inaugurée le 30

M. Nguyen Van Dinh, président de la section de l'Aube, vient de recevoir un cri d'alarme. L'ancien curé de la cathédrale de Hué demande des secours pour ses étudiants. Il écrit que leur nombre est passé de 104 en 1992 à 150 à la rentrée de 1993. Tout est payant. Les parents très pauvres ne peuvent assumer leurs études à 2 000 000 dongs par mois, c'est-à-dire 1 200 F. Pouvez-vous prendre en charge quelques-uns d'entre eux pour 25 F par mois.

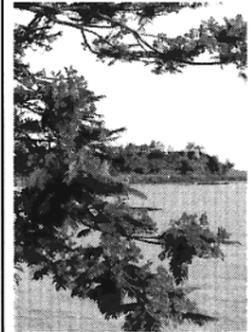
Envoyez votre aide à : Monsieur Nguyen Van Dinh 27, rue Chesterfield 10 000 Troyes.

avril à 17 heures par le Préfet de l'Oise en présence des hautes autorités civiles et militaires du département et de Picardie.

2 500 personnes sont venues découvrir la Légion, de sa création à nos jours, sous forme de documents, affiches, trophées, décorations, armements, maquettes et mannequins.

**LOGTRIMEX**  
SPECIALISTE DU VIET-NAM

☎ (1) 48.67.15.51 ou (1) 48.65.44.55  
Fax (1) 48.67.15.58 — Télex 235.319 F



SPECIAL,  
SUR  
MESURE

Pour gagner du temps et rendre votre voyage plus efficace et agréable au Viet-Nam, notre équipe peut vous réserver au départ de Paris les prestations suivantes :

1 — Forfait démarches pour formalités de visa et de séjour/600 F

Nos prix comprennent :

- Démarches pour les formalités de visa
- Transfert aéroport/hôtel/aéroport en voiture avec assistance
- Formalités de séjour
- Réservation d'avion
- Réservation d'hôtel

NB : Délai pour l'obtention de visa : minimum 21 jours avant votre départ. Un formulaire à remplir (disponible à votre demande) plus 3 photos.

2 — Billet d'avion pour votre transport international à partir de 4 990 F (aller/retour).

3 — Une nuit d'hôtel au Viet-Nam à partir de 200 F

Pour tous renseignements, conseils, inscriptions et confirmations : Centre d'affaires Paris-Nord "Le Bonaparte" 93153 Le Blanc Mesnil — Bureau à Saigon — Aide sur place

**Lu Van Le**  
Votre spécialiste du Viet-nam  
Tél. 48.67.15.51/46.65.44.55 poste 3727  
Fax 48.67.15.58.

# Thach Sanh

1 — D'où venait Thach Sanh ? Personne ne le savait. On savait seulement qu'il gîtait sous un banyan et s'en allait chaque matin en forêt quérir du bois.

Un jour, il rencontra Ly Thong qui portait de l'alcool au marché. Il pleuvait et l'homme culbutait à chaque pas. Thach Sanh le prit en pitié. D'un bras, il tenait ses fagots, de l'autre prenait la jarre d'alcool de Ly Thong et s'en allait dare-dare au marché.

Ly Thong se confondit en remerciements ; il demanda à devenir son frère juré.

Depuis, Thach Sanh vivait tantôt sous le banyan, tantôt chez Ly Thong. Aux jours de foire, il portait de l'alcool au marché. Les jarres étaient maintenant bien plus lourdes qu'avant.

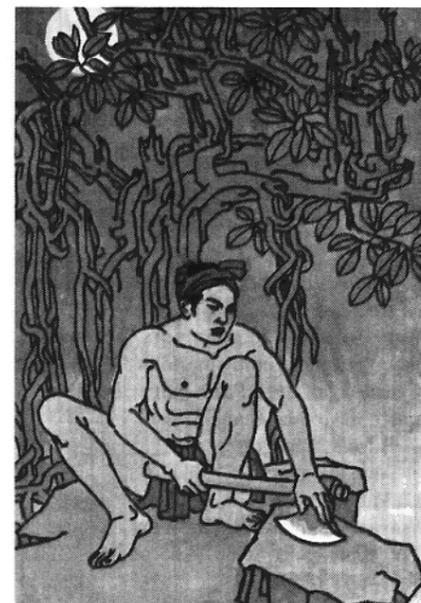
Les affaires de Ly Thong prospéraient.

2 — Dans la région vivait un boa-monstre qui dévorait moult gens et bétail. Le monstre exigeait encore des gens du village un sacrifice terrifiant : au quinzième jour de chaque mois lunaire, on devait lui offrir une vie humaine.

Les soldats du Roi vinrent un jour informer Ly Thong que son tour était venu de s'offrir au monstre.

— Ciel ! Que faire ?

Vint Thach Sanh. C'était à la veille de la foire et le lendemain Thach Sanh devait porter de l'alcool au marché.



— Ah, te voilà, Thach Sanh. Je t'attends, justement !

— Qu'y a-t-il, frère ?

— Eh bien, je suis occupé à faire fermenter cet alcool pour la foire du Têt. Le riz "tam xoan" (1) mal préparé se gâterait. Voici que vient notre tour de présenter les offrandes au temple de seigneur Boa.

— J'irai à ta place.

3 — Sa hache attachée à la ceinture, Thach Sanh fonça vers le temple de Seigneur Boa, portant des fleurs, des baguettes d'encens et la moitié d'un porc. La lune brillait de tout son éclat. A l'orée de la forêt, le silence et la solitude régnaient. Les cadavres des victimes du Boa dégageaient une odeur nauséabonde. Thach Sanh ne s'en souciait guère. Il déposa précautionneusement les offrandes sur l'autel de pierre puis alluma respectueusement une baguette d'encens.

4 — De la forêt un boa énorme au tronc tacheté s'élança. Entendant des rafales de vent, Thach Sanh leva sa tête. Deux yeux verts, étincelants, gros comme deux boisseaux de grain fondaient sur lui.

Thach Sanh tira sa hache, frappa à plusieurs reprises. La bête, tranchée en tronçons gisait toute raide. Thach Sanh coupa la tête de l'animal, brûla ses restes. Dans les flammes rougeoyantes surgirent un arc et un sachet de flèches en or.

Thach Sanh attachait son butin ainsi que sa hache à la ceinture. Tenant en mains la tête du monstre, il rentra.

Ly Thong l'aperçut.

— Malheur à nous ! s'écria-t-il. Ce boa appartient au Roi. Le Roi nous tuera tous les deux. Enfuyons-nous immédiatement.

5 — Thach Sanh parti, Ly Thong mit la tête de l'animal dans un grand panier et le fit porter à la capitale. Il se présenta au Roi comme ayant tué lui-même la bête.

Le Roi tout réjoui, lui donna de l'or et de l'argent en quantité, et le nomma Dignitaire suprême de la Cour.

La région pouvait alors vivre en paix.

6 — Thach Sanh revint sous son banyan. Un jour, il entendit des cris désespérés dans les airs. Levant la tête, il vit un grand aigle aux ailes largement déployées, avec une forme



humaine entre ses serres. C'était certainement une femme qui appelait au secours.

Thach Sanh brandit son arc en or et tira. La flèche vint frapper l'oiseau à l'aile. Cependant, il continuait à voler. Mais le sang qui coulait de la blessure laissait une traînée rouge sur la terre. Thach Sanh suivit la piste qui le conduisit à l'entrée d'une caverne. L'oiseau avait emporté entre ses serres la princesse fille du Roi. Elle se promenait dans le jardin royal quand un aigle passa et l'enleva.

7 — Le Roi manda Ly Thong pour discuter avec lui des moyens de retrouver la princesse.

Sur tous les marchés, Ly Thong faisait battre le tambour et afficher le message royal : "A celui qui saura la retrouver, le Roi lui accordera la main de la princesse !".

Pendant tout un mois, des centaines de personnes venues des quatre coins du monde affluaient au palais royal. Mais personne n'avait trouvé un projet tant soit peu efficace.

Thach Sanh vint à passer par là, ses fagots sur les épaules. Se mêlant à la foule, il sut de quoi il s'agissait et se présenta chez le Dignitaire suprême. Ly Thong froidement, le tañça :

— Que viens-tu faire ici ?

Thach Sanh lui raconta l'histoire de l'oiseau emportant sa proie.

Ly Thong éclata en sanglots :

— O mon frère ! Où étais-tu pendant tous ces temps ? Je t'ai tant attendu !

8 — Thach Sanh conduisit Ly Thong, les mandarins et les soldats jusqu'à l'entrée de la grotte. Il y descendit à l'aide d'une grosse corde que tenait Ly Thong. Celui-ci devait tirer sur la corde quand Thach Sanh ferait signe. Dans l'obscurité de la caverne, Thach Sanh vit la princesse assise, tout abattue, et marcha vers elle. La princesse ouvrit de grands yeux.

— Je viens vous sauver, dit-t-il.

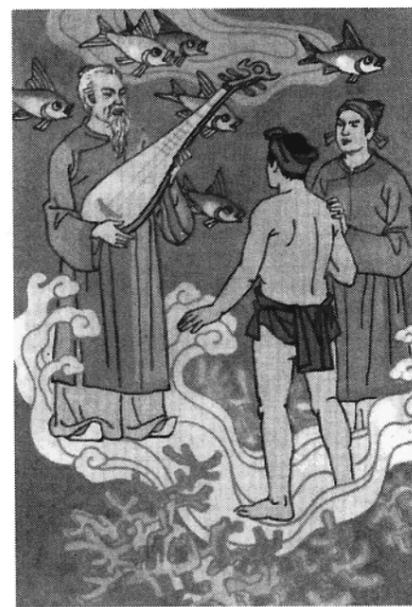
Thach Sanh mena la princesse vers l'entrée de la grotte. La corde se mit à bouger. Mandarins et soldats s'empresèrent de tirer.

La princesse apparut à leurs yeux. La joie de Ly Thong fut grande. En tout hâte, il ordonna de boucher l'entrée de la caverne.

9 — L'obscurité envahit subitement la grotte. Thach Sanh ne se demanda même pas si la grotte était obstruée exprès par les gens d'en haut ou si elle s'était effondrée d'elle-même. Il martela de toutes ses forces les parois rocheuses, se frayant un passage. Près de la sortie, il aperçut l'aigle dont la blessure saignait toujours. L'oiseau se lança sur Thach Sanh.

Par trois fois, Thach Sanh le frappa de sa hache. En vain. La tête de l'aigle semblait être de pierre. Thach Sanh tira alors avec son arc. La flèche atteignit en plein gosier l'oiseau qui s'écroula.

10 — Des profondeurs de la grotte montaient des gémissements Thach Sanh reconnut qu'ils s'échappaient d'une fissure de la paroi rocheuse. A l'aide de sa hache, Thach Sanh écarta la pierre dégageant une ouverture. Il pénétra dans une niche et revint por-



tant un jeune homme maigre et blafard.

C'était le fil du Roi des Eaux. L'aigle l'avait capturé du côté de la Mer de l'Est et l'avait caché dans cette grotte depuis trois ans.

Le jeune homme conduisit Thach Sanh par un chemin qui se faufilait entre les roches et aboutissait à la Mer de l'Est.

11 — Pour remercier Thach Sanh, le Roi des Eaux l'invita à séjourner quelque temps dans son royaume. Thach Sanh eut vite la nostalgie de la terre ferme. Le Roi des Eaux chercha en vain à le retenir.

Les adieux furent touchants. Au dernier moment, le fils du Roi des Eaux offrit à Thach Sanh une cithare.

— Ce présent, témoignage de ma reconnaissance et mon amitié, nous donnera l'impression de nous revoir même si nous sommes à mille lieues l'un de l'autre.

Thach Sanh revint vivre sous le banyan, avec la cithare.

12 — Ly Thong apprit bientôt que Thach Sanh était de retour. Très inquiet, il chercha à l'éliminer.

Il fit voler des pierres précieuses du Roi et les fit enterrer au pied du banyan de Thach Sanh. Sur ordre du Roi, Ly Thong partit à la recherche de trésor. Il ordonna de fureter dans toute la région, d'interroger les gens du pays. Il vint au pied du banyan : le trésor royal était là.

On jeta Thach Sanh en prison.

13 — Chaque jour, Thach Sanh subissait des interrogatoires accompagnés de coups. Plus d'une fois, il s'évanouissait. Mais, chaque nuit, il se levait, jouait de sa cithare, le corps saignant, couvert de blessures.

Les sons mélodieux s'échappèrent de la prison, s'envolaient jusqu'au palais royal.

La princesse les entendit. Il lui semblait entendre le souffle du vent, les sanglots, les soupirs : la parole lui revint subitement.

— Père, j'entends celui qui m'a sauvé la vie.

14 — Sur ordre du Roi, un soldat en suivant cette musique arriva à la prison de Thach Sanh.

On le conduisit à la Cour. La princesse l'apercevant éclata en sanglots.

Cette même nuit, les sons de la cithare parvinrent jusqu'aux oreilles de Ly Thong. Il sembla être piqué par mille aiguilles, à en devenir fou. Il ne



put tenir en place. Un orage se déchaîna, Ly Thong se précipita au dehors. La foudre le frappa à mi-chemin.

Le lendemain, le Roi, informé de l'histoire, donna sa fille en mariage à Thach Sanh.

15 — La princesse, réputée pour sa beauté et ses talents, avait été plusieurs fois demandée en mariage par les rois et princes voisins.

A la nouvelle de son mariage, ils envoyèrent leurs troupes encercler la capitale du Roi-père dans l'espoir d'enlever la belle princesse.

Thach Sanh monta sur une tour, prit sa cithare et joua. La musique évoquait les douceurs de la paix, les joies du travail quotidien, le bonheur de la vie familiale, l'entente avec les voisins.

En l'entendant, soldats et généraux ennemis furent remués jusqu'au fond des entrailles. Ils n'avaient plus le cœur de combattre et déposèrent leurs armes.

16 — Thach Sanh apporta une marmite en terre cuite et devant les troupes y fit cuire du riz pour le donner à manger aux vaincus. Sous les yeux stupéfiés des soldats, la marmite se remplissait à mesure qu'ils mangeaient.

Ils se retirèrent, sans coup férir.

17 — Thach Sanh épousa la princesse. Jamais sur terre on n'avait vu mariage plus gai et plus beau.

Depuis lors, la paix régna dans le pays.

(1) Sorte de riz parfumé, l'un des meilleurs riz du Vietnam.

# 1893 — Mission hydrographique du haut Mékong

Il y a un siècle s'ouvrait, avec la création de la mission hydrographique du haut Mékong, une page essentielle de notre historique militaire et diplomatique en Asie : il s'agissait d'affirmer la présence française, face à la concurrence siamoise et britannique sur le flanc ouest de l'Indochine, dont le Mékong constituait la frontière naturelle.

Alors que, à terre, Auguste Pavie se conciliait les différentes forces locales contrôlant le Laos, la marine nationale fut chargée de marquer sans ambiguïté la volonté française de la maîtrise du Mékong. Cela passait par deux actions complémentaires, mais très différentes quant à leur style et leur contenu, qui furent conduites parallèlement.

La première débute en juillet 1893 avec l'envoi à Bangkok d'une force navale française pour appuyer un ultimatum transmis par notre consul général dans la capitale du Siam au gouver-

nement siamois et demandant que cessent les provocations incessantes dont sont victimes les garnisons françaises au Laos. Devant le mutisme de ce gouvernement, l'escadre française d'Extrême-Orient dut procéder au blocus des postes siamois et le Siam finit par céder en signant le traité du 3 octobre 1893 par lequel la France, reprenant le rôle de protecteur du Laos, que l'histoire avait dévolu à l'Annam, recouvre la maîtrise de la rive gauche du Mékong. Le Siam la lui abandonne au titre du protectorat que notre pays exerce désormais sur un Laos unifié, dont le traité du 3 octobre 1893 constitue l'acte de naissance.

La seconde action, commencée dès le début de l'année 1893 devait également pleinement réussir, mais avec d'autres moyens et sur une plus longue période, c'est la mission hydrographique du haut Mékong.

Cette mission devait permettre de

concrétiser, effectivement, les avantages acquis devant Bangkok et avec le traité franco-siamois du 3 octobre 1893 : elle supportait que l'on puisse remonter le Mékong le plus haut possible pour y montrer le pavillon français et dissuader toute nouvelle tentative de pénétration extérieure au Laos.

Le conseil des ministres décida donc la construction de deux chaloupes canonnières, le La Grandière et le Massie, ces deux navires devant franchir les chutes de Khône, non loin de la frontière entre le Cambodge et le Laos pour montrer le pavillon, dans le grand bief, présumé navigable s'étendant de Kémarat à Vientiane et au-delà si possible. Une étude approfondie du fleuve et de sa navigabilité était donc nécessaire et l'on désigna le lieutenant de vaisseau Georges Eugène Simon à la tête de cette mission hydrographique.

Le lieutenant de vaisseau Simon

s'installe à Khône pour y construire la voie ferrée nécessaire au transbordement, sur trois kilomètres, des deux canonnières, leur permettant d'éviter les cataractes de Khône. Cinq cents ouvriers indochinois vont dès lors, dans des conditions très difficiles, établir une plate-forme, y poser une voie métrique entre les bassins d'échouage et de mise à flot édifiés au sud et au nord de l'île de Khône, et assembler le chariot, avec ses 14 roues, destiné à recevoir les navires et à les acheminer.

Pendant ce temps, le La Grandière et le Massie, construits par les chantiers Dubigeon à Chantenay-sur-Loire naviguent, en pièces détachées, jusqu'à Saïgon où ils arrivent le 30 juillet. Les cinq tranches de chacune de deux chaloupes sont assemblées et partent le 22 août pour rejoindre la pointe sud de l'île de Khône où les attend le lieutenant de vaisseau Simon. Les deux canonnières ont une longueur de 25 m, une vitesse de 10,51 nœuds, grâce à une machine compound à pilon et condenseur par surface, de 120 chevaux, alimentée par une chaudière Temple au timbre de 12 kilos.

Les concepteurs de ces deux chaloupes étaient particulièrement fiers des dispositions adoptées pour l'hélice, d'un diamètre beaucoup plus grand que le tirant d'eau, grâce à la suppression de la quille remplacée par une voûte formant la moitié supérieure d'une sorte de canal dans lequel tournait l'hélice. Sans dépasser le tirant d'eau de 0,70m les deux navires bénéficiaient d'une hélice de 1,06m de diamètre et d'un pas de 1,165m.

L'artillerie à bord consistait en trois canons de 37 mm à tir rapide. L'équipage était de "7 européens et 7 indigènes (Annamites)".

Ce n'est qu'en septembre que "La Grandière" et "Massie" parvinrent à destination, à la suite d'avaries entre Mytho et Phnom-Penh et en novembre, seulement, que le franchissement est réalisé par le Massie et le Ham Luong remplaçant La Grandière, momentanément hors service.

Ce retard de deux mois est dû à l'échec de l'échouage du Massie dont le lieu initialement prévu, la baie Marguerite, se révéla impraticable, et à la nécessité de déterminer un nouveau point de mise à terre possible, d'y construire un nouveau bassin et de prolonger jusque là, de deux kilomètres, la voie ferrée, alors que les longueurs de rails disponibles étaient insuffisantes.

Si Le Massie peut être transporté en l'état, Le Ham Luong est coupé en

deux et l'un et l'autre sont successivement hissés sur le chariot transbordeur et tirés par les ouvriers indochinois jusqu'au nord de l'île où les deux navires sont remis à flot le 1er novembre 1893.

Le La Grandière ne rejoindra qu'en septembre 1894.

Le Massie et le La Grandière navigeront jusqu'à Vientiane, et ce dernier parviendra en octobre 1895 à moins de 150 km de la province chinoise du Yunnan, aux rapides de Tang-Ho, obstacle définitif à la navigation, soit à plus de 2 500 km de l'embouchure du Mékong.

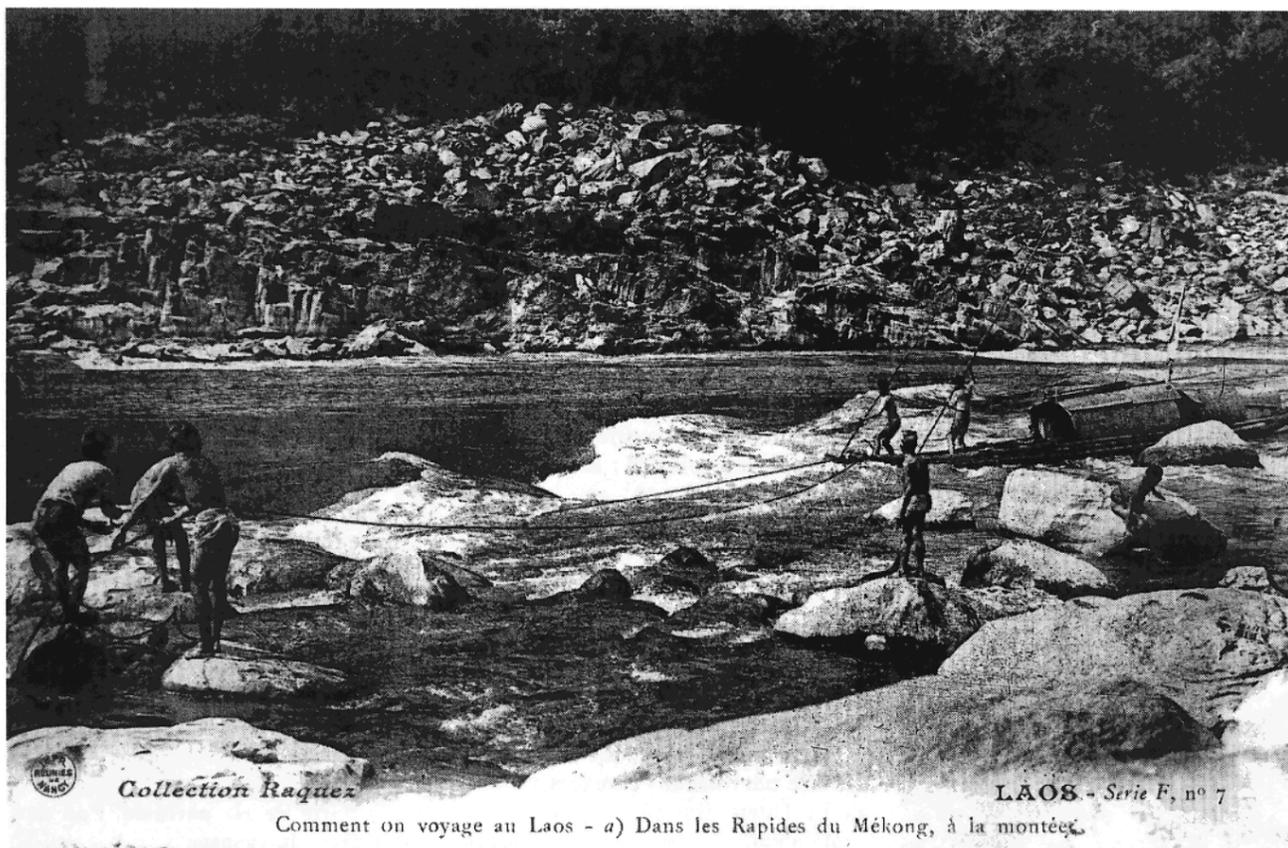
Grâce à cette exploration, la marine nationale put établir l'hydrographie du cours moyen et supérieur du Mékong en amont de la barrière de Khône, avec, notamment une carte générale du fleuve au 1/30 000 et des plans au 1/10 000 des passages les plus difficiles, après avoir triangulé, sondé et nivelé les biefs navigables.

Dès lors la France avait prouvé, dans les faits, de façon désormais incontestable qu'elle avait la maîtrise technique, militaire et politique de l'ensemble du Mékong.

L'aboutissement de ce succès fut l'accord franco-britannique du 15 janvier 1896, connu sous le nom de "convention Berthelot" en vertu duquel la Grande-Bretagne reconnaissait la souveraineté absolue et exclusive de la France tant sur les eaux que sur les territoires de la rive gauche du Mékong, y compris ceux entièrement soumis au contrôle de la Grande-Bretagne dans les Etats Shans. Par cette "convention Berthelot" les Anglais s'interdisaient pour l'avenir toute intervention dans la vallée du Mékong.

Le lieutenant de vaisseau Simon devait, pour l'ensemble de ce remarquable travail à la tête de la mission hydrographique du haut Mékong, obtenir la Légion d'honneur à titre exceptionnel en 1894, être décoré en tant qu'officier, de l'ordre du Dragon de l'Annam en 1894, de l'ordre Royal du Cambodge en 1895, et nommé officier de l'instruction publique en 1896 ; il fut en outre titulaire de la médaille commémorative des expéditions du Tonkin et du Dahomey et coloniale avec agrafe Siam, Laos et haut Mékong.

Jacques Andreu



Comment on voyage au Laos - a) Dans les Rapides du Mékong, à la montée.

CONSULT  
voyages

## CIRCUITS AU VIETNAM

SAIGON - MYTHO - CUCHI - DANANG - HUE - HANOI -  
BAIE D'HALONG

De septembre 1993 à mai 1994

13 JOURS

9 890 F

CONSULT VOYAGES, Tour Operator n°1 sur cette destination, propose aux individuels et aux groupes ce circuit tout compris de 13 ou 15 jours, mais si vous êtes au moins 15 personnes un devis peut vous être établi en fonction de votre propre programme.

CONSULT voyages 16, rue Laplace 75005 Paris

Licence n° 175393

Tél. (1) 40.46.09.09

Votre contact : Virginie

**De Mme Mireille Joulé, 2, rue des Caques, 34680 Saint-Georges d'Orques**

De notre voyage à Biên Hoa en novembre 1992 nous rapportons le souvenir d'un petit îlot de clarté et d'amitié préservées : l'orphelinat des Religieuses de Saint-Paul de Chartres.

Nous entrons dans une vaste cour ombragée, devant l'église neuve avec sa grande croix peinte sur la façade. Une sœur, vive, menue, accourt à notre rencontre. Présentations : nous sommes les parrain et marraine d'un de ses protégés, la religieuse se nomme Sœur Aimée !

Alors c'est l'explosion de joie. La sœur supérieure se joint à nous. On rit, on pleure, avec cet enthousiasme des âmes simples. On nous apporte des rafraîchissements, et surtout on écoute ces Français venus de si loin.

Puis les bonnes sœurs nous prennent par la main et nous font visiter leur domaine. Nous entrons dans les classes enfantines le long de la véranda ; applaudissements spontanés à l'accueil, politesse des petites mains qui se joignent en signe d'au-revoir.

Plus loin la longue table de leur repas, avec bols et baguettes sagement alignés. Puis la salle des nattes pour la sieste.

Nous admirons les bâtiments rénovés par la congrégation après leur restitution par le gouvernement.

Adieu, Sœur Aimée, et merci.

\*  
\* \*

**Du Général Patrick Pacaud, 36, avenue d'Argelliers, 34570 Montarnaud**

Je viens d'effectuer une mission au Cambodge, comme volontaire des Nations-Unies, dans le cadre de la composante électorale. J'ai passé neuf mois dans le petit district de Chum Kiri (province de Kampot) pour établir des listes électorales, faire de l'instruction civique, préparer et organiser les élections. Ce fut une expérience extraordinaire grâce à la bonne volonté des Cambodgiens ; à la fin des opérations cent-vingt d'entre eux travaillaient "sous mes ordres" avec une très grande gentillesse.

Je crois que notre travail a eu et aura des effets bénéfiques sur la situation générale du Cambodge. Malheureusement l'administration, l'armée et la police, toutes puissantes, sont pourries, et c'est le pauvre paysan qui continue à en subir les conséquences.

**Du Colonel Gérard Grivot, 20, Les Horizons Clairs, 13400 Aubagne**

J'ai eu le grand plaisir de participer à un voyage au Vietnam organisé par les anciens du GLAM en avril dernier.

Je suis intervenu le 6 avril auprès de l'Ambassadeur de France pour retrouver un ressortissant français d'origine vietnamienne disparu depuis le 14 mars à Saigon. Le 10 avril, le gouvernement a enfin reconnu qu'il avait été interpellé. Jusqu'à ce jour, les représentants de la France n'ont pu connaître son lieu de détention et évidemment n'ont pu le visiter. La plus grande circonspection doit être recommandée aux Vietnamiens qui retournent au pays ; qu'ils évitent notamment de se promener seuls. Dès l'instant où le lieu de naissance est au Vietnam, quels que soient le nom et la nationalité portés sur le passeport, ils sont considérés comme citoyens vietnamiens et non ressortissants d'une communauté européenne ou autre.

Dans notre groupe se trouvait un adjudant-chef en retraite, français de naissance, né à Haiphong d'un père français et d'une mère vietnamienne. Au retour, lors de l'embarquement à Saigon, la préposée de la "Sûreté", contrôlant les passeports, lui a intimé sur le ton le plus désagréable : "Vous, restez-là !". Prenant un gros risque, il lui a glissé dans la main les quelques dollars qui lui restaient. La corruption a été (je dirai heureusement pour une fois) plus forte que la haine. Après avoir voulu lui confisquer sa caméra et les 3 cassettes du voyage, elle s'est finalement contentée des 3 cassettes pour les visionner paraît-il. Bien entendu, ces cassettes bénignes ne lui ont jamais été retrasmises. Heureusement qu'il était en groupe !

\*  
\* \*

**De M. Albert Michel, Hespérides A1, rue Capitaine Blazy, 83600 Fréjus.**

Un bulletin de l'ANAI a posé la question de l'origine de la ville de Dalat. Voici la réponse de la guide vietnamienne qui m'a fait visiter la région en janvier dernier.

"Da" signifie "rivière" dans certains dialectes montagnards (en rhadé on dit "êa"). "Da Lat" veut dire "Rivière des Lats", la tribu des Lats habitant près des chutes de Cam Ly. Le docteur Yersin traversa ce territoire en 1893, en apprécia le climat et recommanda au

gouverneur général de l'Indochine d'y construire une station d'altitude pour les troupes venant de Métropole. Paul Doumer lança les travaux en 1900. Les deux conflits mondiaux, isolant l'Indochine de la France, accélérèrent l'extension de la ville, fréquentée par les civils autant que par les militaires.

1919 : édification des premiers hôtels. 1920 : achèvement de la voie ferrée Phan Rang-Dalat. 1925 : achèvement de la route Saïgon-Dalat. 1927 : construction de villas et de chalets. 1931 : inauguration de l'église catholique.

\*  
\* \*

**De M. Robert Grannec, 58420 Guipy.**

Je possède une photographie de 1932, prise dans la cour de la caserne de la Garde Indigène à Fai-Fo (25 km sud-est de Tourane), et représentant une voiture porteuse des inscriptions "Raid Haiphong-Paris".

Qui pourrait indiquer si cette ambitieuse randonnée s'est bien déroulée (un an après la croisière jaune de Citroën) ?

\*  
\* \*

**De M. Pierre Antoine, 4, rue A. Briand, 70200 Lure**

Ancien d'Indochine, je dispose de cassettes vidéo VHS-SECAM tirées de films de 16 mm couleur réalisés en Indochine de 1952 à 1954, commentées et sonorisées.

\*  
\* \*

**De M. Georges Bossion, BP2, cédex 18, 33500 Les Billaux,** et de ses élèves de catéchisme en classe de 6e : Julie Davila, Christelle Dupuy, Emilie Guichard, Frédéric Reyssat, Ronan Leprêtre.

Nous avons choisi, pour notre effort de carême 1993 sur le thème de la solidarité, de nous associer au parrainage de Nguyễn Thi My Phuong. Vous voudrez bien lui transmettre notre offrande en lui disant toute notre amitié et en l'assurant de nos prières. Et en souhaitant à toute sa famille du courage, et aux amis vietnamiens la paix.

Nicolas Vincent, 183 boulevard Saint-Germain, 75007 Paris, tél. 42.22.44.29, recherche les **anciens bulletins de l'ANAI**, de l'origine au 2ème trimestre 1990 inclus.

Alfred Vanhecke, 10, rue Myron Herrick, 59200 Tourcoing, tél. 20.36.12.88, **recherche tout ancien numéro de la revue "Indochine Sud-Est Asiatique"**.

Nguyen Thi Truyen, 59, rue Cua Dinh, Hanoi (Vietnam) **recherche M. Jules Moret** qui, en 1954, était comptable à la Chefferie du Génie, 106 Hôtel Métropole, Hanoi.

Mme Marie-Thérèse Muller, Ferrières-les-Bois, 25410 Saint-Vit, tél. 81.55.15.53, **recherche un camarade de son mari, M. Raymond Rosières**, affecté à la Base aérienne de Bach Mai en 1952-1954.

L'ingénieur Général Camille Lemery, 539, avenue des Etats du Languedoc, 34000 Montpellier, **recherche tout renseignement concernant la mort du Lieutenant Georges Gondal**, tué au Tonkin le 13 janvier 1952 dans les rangs d'un bataillon parachutiste. Cet officier sera proposé comme parrain d'une promotion d'EOR de l'arme blindée.

Mlle M. A. Percie du Sert, 4 allée du Taillefer, 74000 Annecy, **recherche tout renseignement sur la mort et l'inhumation du Maréchal des Logis Chef Percie du Sert**, du 2ème Régiment de Spahis Marocains, tué dans une embuscade contre le 3ème Bataillon Montagnard près de Plei-Ku en avril 1954.

Paul Nicolier, Les Bruyères, 38260 Champier, tél. 74.54.47.74, **recherche M. Claude Guillou**, ancien sergent du BM du 1er R.I.C. en 1947-1949, en Cochinchine puis à la section d'intervention de Cao-Bang.

Jacques Lecomte, 30, faubourg Saint-Eloi, 61400 Mortagne-au-Perche, **recherche M. Roland Cervinka**, sergent-chef à la 21ème Compagnie du Génie à Hai Dong en 1953.

Mme Lucas-Potier, 69, rue Sainte-Croix, 44270 Machecoul, tél. 40.02.30.50, **recherche M. Julien Delecroix**, sous-lieutenant au 26ème Bataillon du Génie en 1954.

Mme Marie-Suzanne Laplace (surnom Qui) née le 10-11-1953 à Haiphong, fille de Nguyen-Thi-Khanh, née en 1924, décédée vers 1964, **recherche M. Laplace**, qui se trouvait entre 1950 et 1953 dans l'Armée de l'Air à Bach-Maï (Tonkin). Prière de répondre à M. Lacabane, 36, rue du 1er mai, 64000 Pau.

Jean-Marie Audignon, 210, rue Championnet, 75018 Paris, **recherche M. Jacques Macé**, né en 1925 à Surgères (Charente), ancien combattant d'Indochine.

Pierre Stegmann, 24 boucle du Bois, 57100 Thionville-Veymerange, tél. 82.34.62.63, **recherche des anciens du 1er Bataillon Thaï ayant connu le caporal-chef Nicolas Bettanier dit "Jojo"** de la 1ère compagnie de commandement, présumé mort le 17 ou 18 octobre 1952 à Nghia-Lo (Tonkin).

**Michèle DHENNEQUIN**  
LIBRAIRIE

76, rue du Cherche-Midi  
75006 PARIS

Téléphone (1) 42.22.18.53

C.C.P. La Source 31.409.91 L

R.C. Paris A 691 063 853

SIRET 691 063 853 00010 — Code APE 6425

ANTIQUITES-LIVRES ANCIENS  
(Cartes - Gravures - Documents)  
SUR LE TIERS MONDE  
*catalogue sur demande*



**BULLETIN PROVISOIRE  
D'ADHESION**

NOM : .....

Prénom : .....

Adresse .....

.....  
.....  
.....

Désire adhérer à l'ANAI et vous adresse la somme de 100 F + 10 F pour la première inscription  
15, rue de Richelieu — 75001 Paris

*Un document officiel vous sera envoyé ultérieurement ainsi que votre carte*



**Les Pin's  
du souvenir indochinois**

*A découper ou à recopier*

M. ....

Adresse : .....

.....  
.....

vous commande ..... pin's au nouveau prix de 30 F l'unité soit un total de .....

Ci-joint un chèque à l'ordre de l'ANAI  
15, rue de Richelieu 75001 PARIS.

# CARTES DE L'INDOCHINE FRANCAISE

(en vente au siège, au prix de 130 F, port compris)

## Carte physique et politique

échelle 1.1 600 000°

Couleur papier glacé

72 cm x 60 cm

de Pierre Deffontaines

agrégé d'histoire et de géographie

docteur ès lettres

## Carte ethnolinguistique

échelle 1.200 000°

Couleur papier glacé

80 cm x 57 cm

dressée sous la direction de l'Ecole Française d'Extrême-Orient, dessinée et publiée par les Services géographiques de l'Indochine (tirage février 1949).

### BON DE COMMANDE

à retourner à l'ANAI - 15, rue de Richelieu - 75001 Paris (accompagné du chèque correspondant)

M. .... Adresse .....

Commande :

..... Ex. de la carte : "Physique-Politique"

..... Ex. de la carte : "Ethnolinguistique"

## Livres en vente au siège

Pour les fêtes de fin d'année, offrez à ceux qui vous sont chers des livres écrits par des amis de l'Indochine :

• de Monseigneur Paul Seitz des Missions Etrangères :

- **DES HOMMES DEBOUT**

Dans cet album abondamment illustré, Monseigneur Seitz se penche avec réalisme sur un drame ignoré du grand public, celui des montagnards du Sud-Vietnam.

• du Révérend Père Simonnet des Missions Etrangères :

- **TIBET ! Voyage au bout de la Chrétienté (\*)**

- **LES DIX SAINTS MARTYRS FRANÇAIS DU VIETNAM**

(\*) A partir de Hanoï

• de Jacques Vernet et Pierre Ferrari :

- **UNE GUERRE SANS FIN - Indochine 1945-1954**

(Album 196 pages - 193 photos).

• de René Bail :

- **INDOCHINE 1953-1954 - Les Combats de l'Impossible**

(Album 252 pages - 320 photos).

• de Truong Vinh Le :

- **VIETNAM OU EST LA VERITE ?**

• de Pierre Dufour :

- **LES SOLDATS DE L'ESPOIR**

L'action humanitaire des Armées (Album 252 pages - 320 photos).

• de Général Guy Simon :

- **LE COMMANDO D'EXTREME-ORIENT**

(au profit des œuvres sociales de l'ANAI).

• Sous la direction du Médecin Général F. Merle

- **SILLAGES ET FEUX DE BROUSSE**

- Ce livre collectif vous fera connaître un peu plus médecins et pharmaciens de la Marine.

• de Frédéric Hulot :

- **LES CHEMINS DE FER DE LA FRANCE D'OUTRE-MER (L'Indochine - Le Yunnan)**

Un récit captivant, une documentation exceptionnelle, de nombreuses illustrations inédites, de l'inauguration du "Saïgon-Cholon" le 27 décembre 1881, aux dernières locomotives à vapeur françaises circulant encore au Tonkin en

novembre 1989, en passant par des vues impressionnantes de "La Rafale" des années 48 à 54.

• de Patrick Meney, reporter et écrivain :

- **LA RAFALE**

Ce roman d'aventures et de passions parcourt des pages fabuleuses et oubliées de notre histoire récente, toujours vivantes puisque "La Rafale" roule encore.

• de Minh Kim :

- **200 RECETTES DE CUISINE VIETNAMIENNE**

• de Raoul Hardouin :

- **OMBRES CHINOISES - L'INDOCHINE SOUS L'OCCUPATION JAPONAISE - 1941-1945**

• de Pierre Schoendoerffer :

- **DIEN BIEN PHU - 1954/1992, DE LA BATAILLE AU FILM**

• d'Antoine Redier :

- **DEBOUT LES VIVANTS**

L'auteur des "Cadets de Saumur" parle des jeunes Français morts pour la France en Indochine.

### BON DE COMMANDE

à retourner à l'ANAI - 15, rue de Richelieu - 75001 Paris (accompagné du chèque correspondant)

M. .... Adresse .....

Commande :

..... Ex. de : "Des hommes debout" - Prix 100F (\*)

..... Ex. de : "Tibet" - Prix 120F (\*)

..... Ex. de : "Les dix saints martyrs français du Vietnam"

..... Ex. de : "Une guerre sans fin" - Prix 175F (\*)

..... Ex. de : "Indochine 1953-1954" - Prix 180 F (\*)

..... Ex. de : "Vietnam où est la vérité ?" - Prix 110 F(\*)

..... Ex. de : "Les soldats de l'espoir" - Prix 275 F (\*)

..... Ex. de : "Le Commando d'Extrême-Orient" - Prix 100F (\*)

..... Ex. de : "Sillages et Feux de Brousses" - Prix 150F (\*)

..... Ex. de : "Les Chemins de fer de la France d'outre-mer" - Prix 288F (\*)

..... Ex. de : "La Rafale" - Prix 150F (\*)

..... Ex. de : "200 Recettes de cuisine vietnamienne" - Prix 135F (\*)

..... Ex. de : "Ombres Chinoises" - Prix 140F (\*)

..... Ex. de : "Dien Bien Phu" - Prix 220F (\*)

..... Ex. de : "Debout les vivants" - Prix 50F (\*)

(\*) Port compris

## BIBLIOGRAPHIE

**Michel Tauriac : La Tunique de Soie - Editions Julliard 1993.**

Les lecteurs du roman précédent ("Jade", Editions de la Table Ronde 1986) seront émus d'apprendre que Jade, demeurée à Saigon le 30 avril 1975 à cause de son père malade tandis que son fiancé était évacué, parvient à rejoindre celui-ci en boat people après la mort de son père.

Les nouveaux lecteurs entreront de plain pied dans l'ambiance vietnamienne. Ils vibreront au récit de l'attente, à Saigon comme à Paris, où la sœur de Jade se propose vainement de la remplacer.

Sentimental, passionné, réaliste, c'est un roman d'amour du Vietnam. Qui s'en étonnera, connaissant l'auteur ?

**Jacques Valette : Indochine 1940-1945, Français contre Japonais - Editions SEDES 1993.**

D'après les archives du ministère des Affaires Etrangères et de l'Académie des Sciences d'Outre-Mer, le professeur Valette a composé un traité d'histoire sur la période de l'occupation japonaise. Très documenté, scientifiquement étudié, sereinement exposé, c'est un ouvrage de référence. On y mesure la multiplicité des jeux et des enjeux ; tous les Etats menaient plusieurs politiques à la fois, notamment le Japon et les Etats-Unis, sans parler des deux gouvernements français. Le livre commence avec le Général Catroux prenant la position qu'on reprochera plus tard à l'Amiral Decoux. Il s'achève avec le Major Patti étudiant la possibilité d'armer les Annamites contre les Français.

**Nicole Coissandeau : Les Oubliés - Académie Européenne du Livre, Diffusion Bageca, 86, rue François-Hanriot, 92000 Nanterre - 1992.**

Roman d'une famille française en Indochine depuis 1900. Deux extraits présenteront ce livre de souvenirs attachants :

- de l'introduction : "hommage à mes parents et à mes grands-parents, et à tous ces morts anonymes, oubliés, décriés, méprisés, qui, au prix d'un travail forcené, de maladresses parfois, mais toujours avec beaucoup d'amour et de respect pour ses habitants, ont forgé l'Indochine française".

- de la conclusion : "si un jour on devait dresser la statue de l'ingratitude, il suffirait de prendre comme modèle un Indochinois ; pour celle de la bêtise, prendre un Français".

**Association Symboles et Traditions : Les Insignes de l'armée vietnamienne - A commander au siège de l'association, 61 avenue Mozart, 75016 Paris - 170,00 F port compris.**

Remarquable ouvrage de 244 pages, présentant chaque insigne avec l'histoire de son unité, rappelant son origine dans l'armée française.

## Livres anciens sur l'Indochine

(à sauver et à lire)

Le bulletin de l'ANAI n°4 de 1992 demandait aux lecteurs de faire connaître les livres récents ou anciens, parfois méconnus, qui leur semblaient d'un intérêt particulier pour la connaissance des trois Etats de la péninsule indochinoise où pendant près d'un siècle s'exerça l'influence de la France.

Certains de nos correspondants, emportés par leurs souvenirs, n'ont pas tenu compte de la recommandation faite de ne point rappeler les ouvrages qui par leur qualité et leur actualité avaient atteint un large public, tels ceux, en ordre alphabétique, de Bodard, Danaud, Lartéguy, Hougron, Schoendoerffer, liste certes non exhaustive à laquelle s'ajoutent Axelrad, Delpy, Olivier Todd et tant d'autres.

Nous rappellerons donc le choix de nos lecteurs à propos de livres anciens ou récents moins connus. Pour la période antérieure à la première guerre mondiale, on retiendra le rare et très recherché "Fumeurs d'opium" de Jules Boissière vers 1890, recueil de nouvelles attestant une fantastique connaissance des coutumes, des traditions, de la vie du Vietnam (Centre et Nord) avant la présence française et à son début. Surtout ne pas le confondre avec l'insipide "Fumées d'Opium" de Claude Farrère.

De la même époque ou légèrement postérieurs sont "De la Rizière à la montagne" et "Du village à la Cité" de Jean Marquet, bons témoignages, surtout le premier, sur la vie des gens simples, comme l'est "La Barque annamite" d'Emile Nolly, toutefois un peu trop long et détaillé.

L'approche française, sous tous les angles du 17ème au 20ème siècle, est évoquée de façon superbe dans "La geste française en Indochine" (deux volumes de Taboulet 1955) qui se trouve encore chez l'éditeur, Adrien Maisonneuve. Des extraits de lettres personnelles, d'instructions administratives ou militaires, de documents variés sont précédés chacun d'une courte notice qui le situe.

Outre les grands ouvrages de Francis Garnier, Pavie etc. ont paru, de 1860 à 1914, un grand nombre de récits, souvenirs, études dont beaucoup de grande qualité tels les "Origines de la conquête du Tonkin" de Jules Gros - Paris 1886, ou bien "Onze mois de séjour en basse Cochinchine" par le capitaine de Grammont qui fut directeur des affaires indigènes en rizières et rassembla une intelligente et affectueuse compilation de travaux sur le Sud-Vietnam dont une partie provient sans doute des missions catholiques.

Par contraste et pour se limiter aux reportages et aux œuvres de fiction, la période 1920-1940 traduit moins d'équilibre. Sans rouvrir de polémique, on remarquera que l'œuvre de la France est l'objet de compliments excessifs ou la cible de critiques, elles aussi exagérées. En fait, ce sont le Vietnam et les Vietnamiens, mis à part quelques révolutionnaires, qui sont les plus absents des livres de cette époque. Cette impression devrait sans doute être nuancée mais la place manque pour le faire.

Nous en venons aux années d'après 1945. Ecartons les livres de souvenirs ou d'appré-

ciations parfois "pro domo" pour retenir, conformément à notre but, les œuvres moins connues mais dans lesquelles la fiction est souvent plus vraie que la réalité, ce qui est le propre de l'art.

Le plus ancien de ceux que nous signalons, "La trompette des Anges" de Laurent La Praye, parut en 1955 et retint alors l'attention. L'action est située au Centre Vietnam et les noms de lieux sont aisément décriptables : col des étoiles, etc. L'ouvrage est pessimiste, tragique, impitoyable. Sa sombre grandeur a peut-être découragé mais ne laisse pas indifférent. La rédaction du bulletin de l'ANAI ignore tout de l'auteur et serait heureuse des indications qu'elle recevrait.

Un autre, plus récent, n'est pas plus gai au fond, mais, une ironie persistante anime les pages des "Marais de Tan Thai" de Ferdinand Deleris vers 1985, qui mettent en scène vietnamiens, français, eurasiens, militaires, fonctionnaires, riziculteurs dans une ville de province du Sud-Vietnam, partagée entre la guerre, les affaires, les autorités locales, le corps expéditionnaire, les groupements politico-religieux et le Vietminh. Il n'est guère de description plus vivante et plus profonde d'un de ces microcosmes qui se formaient au hasard des événements, des caractères et de la contingence des communications.

On donnera une place de choix à deux des livres d'Henri Noulet, dont l'un, "Le Viet", est une saisissante description d'un petit poste entre Hanoï et Haïphong et l'autre, "La Pagode rouge", évoque, dans une plantation d'hévéas du Cambodge proche de la frontière vietnamienne de Tay Ninh, Français et Cambodgiens, planteurs et militaires, face à un Vietminh peu nombreux, insaisissable et cruel. L'acuité de l'observation, un humour sans défaillance, l'intensité des moments tragiques, la diversité des personnages touchent au cœur ceux qui ont connu cette réalité modeste.

Parmi les ouvrages consacrés au Cambodge avant la dernière guerre mondiale, rappelons "Le Kilomètre 83" d'Henri Daguerche et "Saramani danseuse khmère" de Meyer. Le style des deux livres a vieilli mais la connaissance du pays profond est exceptionnelle. Plus léger mais amusant, sur le Laos, est "Raffin Su Su" de Jean Ajalbert, journaliste qui eut du succès au début de ce siècle. A ne pas négliger, parce que très rare et très drôle, "L'illustre Partonneau" de Pierre Mille qui décrit l'administrateur colonial comme la série des "Barnavaux" du même grand reporter peignent le marsouin d'avant 1914.

Enfin, sur le plan général, trois ouvrages de référence : "Connaissance du Vietnam" de P. Huard et M. Durand, EFEO 1954, "Vietnam, l'histoire, la terre, les hommes" sous la direction de A. Ruscio - édition Harmattan 1989, "Indochine 1940-1955 : La fin d'un rêve" de Jacques de Folin. L'auteur, officier de marine puis diplomate, retrace avec une clarté admirable, en s'appuyant sur les textes diplomatiques et politiques, la genèse des événements.

C. COPIN

## LA VIE DES SECTIONS

Notre amie, Mme de Larminat, est partie un jour de juin. A travers sa gentillesse et sa générosité transparaissait une formidable aptitude au bonheur. Sa sensibilité et son courage nous manquent.

Nous avons dit à l'Amiral de Larminat, Président d'honneur de notre section de l'Allier, notre tristesse, notre admiration, notre fidélité et notre espoir.

**Marie Boudou-Lê Quan**

### SECTION DE L'ALLIER

**Président : M. Jacques Ott**

**La Font**

**03220 Saint-Léon**

La section a organisé le 6 mai dernier un voyage à Paris au quartier de la Cavalerie de la Garde Républicaine. Ce fut une très belle journée pour les cinquante participants.

Départ en car grand tourisme à 6h45 de Saint-Pourçain

Nevers, 8h30 : Arrêt, détente, petit-déjeuner.

Paris, 12h30 : Caserne Napoléon, déjeuner.

14h30 : début de la présentation des formations spéciales de la Garde. Spectacle inoubliable. Un survol de l'histoire de Louis XIII à nos jours par le 2ème Régiment d'Infanterie et le Régiment de Cavalerie, qui maintient la tradition de l'art équestre classique selon les principes de l'Ecole Française.

18h : départ du quartier des Célestins.

20h : dîner à Montargis, excellent repas, bavardages et commentaires allaient bon train. Pour tout dire excellente ambiance.

Notre ami Roger Ehny vient d'obtenir la Croix du Combattant Volontaire avec agrafe Indochine.

### SECTION DES ALPES-MARITIMES

**Président : M. Maurice Valéry**

**1, boulevard Edouard VII**

**06000 Nice**

Dans une ambiance chaleureuse de nombreux adhérents et amis de la section se sont retrouvés le samedi 5 juin pour l'assemblée générale annuelle, dans le somptueux cadre du palais de marbre du nouveau musée d'art

moderne et d'art contemporain : 10h30 rendez-vous ; 11h-12h visite du musée ; 12h-14h déjeuner ; 14h-18h30 assemblée générale.

M. Pierre Chaignaud, conservateur, avait amicalement tenu à présenter personnellement son musée et les œuvres exposées. Sa compétence, sa gentillesse, sa passion ont été appréciées de tous. Un sac "surprise", délicate attention de la direction générale de l'action culturelle de la ville de Nice, était offert à chaque participant (guide, affiche, catalogues E. Leroy, P. Faucher).

L'assemblée générale fut ouverte à 14h dans le magnifique auditorium. Après les informations et rapports d'usage le président Valéry fit le compte rendu des travaux et décisions du congrès des présidents et de l'assemblée générale nationale tenus à Vincennes les 2 et 3 avril. Il se félicita tout naturellement, avec l'approbation de l'assemblée, de la nouvelle appellation de l'ANAI : "anciens et amis". Il ne manqua pas de rappeler dans son rapport moral que les "anciens d'Indochine étaient les derniers témoins de cette grande épopée ; qu'ils se devaient de passer le témoin aux plus jeunes. Ainsi, ensemble ils appartiendront au pays par le cœur et l'esprit. Leur mission commune, c'est d'être attentif, de demeurer dans l'action pour témoigner, pour dénoncer les contre-vérités, de lutter contre la désinformation, d'affirmer la vérité historique. Témoignons et dénonçons actions, manœuvres, écrits, reportages, films, TV, contraires à l'histoire de l'Indochine, à l'honneur de la France.

Dans un brillant et courageux exposé, Jean-Jacques Beucler, vice-président, ancien ministre, rappela bon nombre d'actions menées avec succès par notre association en particulier : échec de la commémoration du centenaire d'Hô Chi Minh engagée par l'UNESCO, dépiage du traître Boudarel, désapprobation du prix de la Francophonie, du pèlerinage à Diên-Biên-Phu. Mais le combat continue. Actions et événements doivent être suivis par chacun en permanence. La vérité historique doit inlassablement être rappelée. Avec vigueur, il demanda d'être chaque jour plus vigilant.

Ce message fut suivi, avec un peu de nostalgie et beaucoup de passion, par la projection de deux films : "Vietnam 1991 - Voyage avec ma mère", "Soldats d'Indochine".

A l'issue de la réunion, les amis écrivains, membres de la section, ont bien voulu très cordialement dédicacer leurs écrits : Jean-Jacques Beucler, Jacques Duroyon, Eliette Level.

### NICE - INDOCHINE

Christine Asso, directrice du service jeunesse-culture de la municipalité de Nice, a organisé une opération pédagogique, avec l'accord de l'inspecteur d'académie, pour présenter la nécropole de Fréjus aux élèves de l'enseignement primaire de Nice et les faire réfléchir sur l'Indochine d'hier et d'aujourd'hui :

— participation de 100 écoliers, avec la plupart de leurs instituteurs, au pèlerinage des anciens coloniaux de Nice à Fréjus le 16 avril,

— concours de dictée et de rédaction sur des thèmes de voyage au Vietnam actuel : 2500 concurrents à Nice le 14 mai, 278 finalistes à Fréjus le 12 juin.

C'est un magnifique exemple de coopération entre municipalité et Education nationale, en liaison avec les associations d'anciens combattants.

### SECTION DES BOUCHES-DU-RHÔNE

**Président : Colonel André Grousseau**

**16, avenue des Belges**

**13100 Aix-en-Provence**

**15 mai : Aix**

A 16h, salle Voltaire, conférence "Panorama de l'Indochine actuelle" avec projection de deux films réalisés et commentés par M. Paul Roussel, membre de l'ANAI, grand voyageur.

Cet officier de l'Armée de l'Air parcourt du Sud au Nord l'Indochine à partir de 1938 (Biên-Hoa, Dong Hoi, Hué, Tong). Il rejoint après le coup de force japonais du 9 mars 1945, la colonne Allessandri avec laquelle il se replie en Chine. Fin juillet 1945, il est rapatrié en passant par les Indes et Ceylan.

Marqué par ces années d'Indochine qu'il affectionne particulièrement, il reviendra y séjourner comme civil de 1946 à 1951, en dirigeant une exploitation de scierie industrielle à Loc Ninh.

Utilisant la caméra comme un professionnel, il nous a permis de retrou-

ver les Etats d'Indochine à la date de janvier 1993. Sa connaissance des lieux et ses souvenirs personnels lui ont permis de faire des commentaires sur les images projetées, qui ont été très appréciées par l'assistance très attentive à ses propos.

Parmi les personnalités présentes à cette réunion nous avons pu remarquer Pierre Arbore, délégué aux AC et représentant J.-F. Picheral, maire d'Aix ; René Hostache, ancien député ; J.-P. Bouvet, conseiller général ; Roger Scemama, président de l'UFAC du pays d'Aix ; le Colonel Louis Monguilan, FFL et ancien déporté.

**16 mai : Vitrolles**

Assemblée générale constitutive du comité de Vitrolles au foyer des anciens.

A cette occasion nous avons pu constater que l'effectif du comité comprenait 44 adhérents, soit 26 demeurant à Vitrolles et 18 dans les communes avoisinantes.

Il a été procédé à l'élection du bureau dont la composition est la suivante :

Président : Bernard Gautier ; 1er vice-président : Jacques Gévolde ; 2ème vice-président : Antoine Pouchepanadin, chargé des relations avec les réfugiés ; secrétaire et trésorier : Roger Bedouet.

Il est bien entendu que les adhérents désirant prendre une part active dans ce bureau seront les bienvenus.

**26 juin : Aix**

Cérémonies de fin d'année scolaire au lycée militaire en présence de nombreuses personnalités civiles, militaires et religieuses. Après la prise d'armes, présidée par le général Collet, adjoint au général commandant les écoles de l'Armée de Terre, les meilleurs élèves de l'année recevaient les prix concrétisant leurs bons résultats.

Cette partie de la cérémonie était placée sous la présidence du général Dubouchet, commandant l'Ecole d'Application de l'Artillerie de Draguignan.

L'ouvrage offert par l'ANAI a été cette année "l'Encyclopédie sur les guerres de 1914 à nos jours" dédicacée par le Colonel Grousseau à Mlle Isabelle Dubeaux.

Notre porte-drapeau assistait à ces cérémonies.

**13 juillet : Aix**

Le colonel Grousseau a profité de la dernière permanence avant les vacances pour remettre à Gaston Mouton son diplôme d'honneur de

porte-drapeau. Il a souligné, au cours de cette réception très amicale à la maison des anciens combattants, la symbolique du drapeau pour toute nation.

Pierre Arbore, délégué aux anciens combattants, et Roger Scemama, président de l'UFAC, s'étaient joints aux membres de l'ANAI pour rendre hommage au dévouement de Gaston Mouton.

### SECTION DE LA DORDOGNE

**Président : M. Guy Lebrun**

**63, rue du Terme Saint-Sicaire**

**24000 Périgueux**

Le dimanche 18 avril 1993 à 11h, assemblée générale à Montignac en présence de M. Fauret, maire de Montpon Ménéstérol. La journée a été organisée magistralement par notre camarade Champseix et son épouse.

Le secrétaire Jacques Biondi expose le détail des activités de l'année. La maladie de notre porte drapeau Lucien Rousseau les a relativement réduites.

Le 7 février 1993 une délégation a assisté à la création de la section ANAI du Lot-et-Garonne.

Le secrétaire donne ensuite une situation précise des effectifs depuis le début 1993 : cinq adhésions, quatre démissions (veuves ne se sentant pas concernées par notre association, raisons de santé), trois mutations (camarades résidents en Lot-et-Garonne et ayant rejoint la section nouvellement créée), un décès (le colonel Louis Saint-Cyr, le 30 mars 1993).

Après ces différentes fluctuations nos effectifs s'élèvent actuellement à 133 adhérents.

Le trésorier, le colonel André Dive, présente le bilan financier qui laisse apparaître une situation équilibrée et saine.

Le rapport du secrétaire et le bilan financier n'appelant aucune remarque, le président donne un compte rendu très détaillé de l'assemblée générale nationale tenue à Vincennes les 2 et 3 avril 1993.

Après dépôt de gerbe au monument aux morts et observation d'une minute de silence à la mémoire de tous nos morts, en particulier du colonel Saint-Cyr, un repas baguettes organisé par notre camarade Champseix et son épouse a réuni la totalité des présents moins un, dans une ambiance de chaleureuse camaraderie.

Notre cher camarade Lucien Rousseau, porte drapeau de la section

depuis sa fondation nous a quittés fin mai après avoir fait preuve, jusqu'aux derniers instants, d'un dynamisme dont nous conserverons tous la mémoire. Une délégation a accompagné notre ami lors de ses obsèques et a déposé une plaque commémorative au nom de l'ANAI.

### SECTION DU DOUBS

**Président : Colonel Jacques Bevalot**

**6, rue Trémolières**

**25000 Besançon**

Préparée par le comité du Jura, l'assemblée générale de la section s'est déroulée le 6 mars 1993 à Dole.

Le président ouvre la séance à 9h45 en regrettant l'absence du général Geillon, président du comité du Jura, terrassé par la maladie. Après avoir évoqué le souvenir de ceux de nos adhérents qui sont morts depuis la dernière assemblée générale :

— Jean Molle, décédé le 9-7-1992 à Scey-sur-Saône,

— Maxime Guilloux, décédé le 5-9-1992 à Marnay,

— Théodore Mastalerz, décédé le 20-10-1992 à Champagnole,

il constate la présence de 128 adhérents, pour la plupart accompagnés de membres de leur famille ou d'amis. En l'espace d'un an, 92 nouveaux adhérents sont venus grossir nos rangs.

Notre ami André Bazin a reçu à Beuches-les-Luxeuil, en juillet 1992, la croix de chevalier de la Légion d'honneur des mains de M. Jean-Noël Jeaneney, secrétaire d'Etat à la Communication.

Après avoir approuvé à l'unanimité les comptes de notre trésorier Roger Hudry, il a été décidé d'ouvrir un compte particulier "Entraide" alimenté par les dons et subventions diverses à caractère social.

Le père Gilles, après avoir évoqué la disparition du CNE dont il était le délégué régional, s'emploie à expliquer à nos camarades présents l'importance de l'assemblée générale extraordinaire qui s'est tenue à Vincennes le 3 avril 1993 pour modifier les statuts de l'association. Le vote des participants sur cette modification a donné le résultat suivant :

— pour l'approbation : 128,

— contre : 0,

— abstention : 0.

Sur proposition du président, le commandant Gabriel Galliot est intronisé par acclamation au poste de secrétaire de la section, jusqu'alors vacant.

M. René Cader, membre de notre

section, diplomate en retraite, nous a éclairés sur une période qu'il a vécue en Indochine pendant l'occupation japonaise.

Enfin le colonel Georges Garret, président du comité du Doubs, nous a fait part des éléments essentiels de la campagne du souvenir des anciens d'Indochine qui lui a été confiée, et qui va se poursuivre en incitant les maires à baptiser une place ou un autre lieu public du nom des anciens combattants d'Indochine.

M. le Maire de Dole nous a reçus avec bienveillance autour d'un vin d'honneur, servi à l'Hôtel-de-Ville.

La section a effectué un pèlerinage au Mémorial des guerres en Indochine, à Fréjus, le 5 mai 1993. Quarante adhérents, sous la conduite du colonel Jacques Bévalot, ont écouté avec émotion les paroles prononcées par le père Gilles avant la visite guidée de la nécropole et de la salle historique. Chacun a pu apprécier cette importante réalisation d'ensemble et retrouver des noms de personnes et de lieux aimés.

#### SECTION D'ILLE-ET-VILAINE

**Président : Général Henri de Brancion**  
3, rue Toullier  
35000 Rennes

La section s'est réunie en assemblée générale le 6 février 1993. 65 présents, 31 pouvoirs. Présentation du drapeau de la section. Vote d'un vœu pour la remise en état du monument aux morts français de Diên-Biên-Phu. Le président donne le résultat du vote par correspondance organisé dans la section en vue de l'assemblée générale extraordinaire de l'ANAI. Celle-ci doit statuer sur l'admission éventuelle "d'amis de l'Indochine". Sous réserve que ceux-ci soient parrainés par un ancien, la proposition du siège recueille 90% des suffrages exprimés. Election à l'unanimité des membres du bureau cooptés depuis la dernière assemblée générale, Thong Souvanna et le docteur Sokkhaing Saur, vice-présidents ; Jean Josse, trésorier-adjoint et Marcel Ferron, porte-drapeau. Roger Jeudy est également élu.

Journée du souvenir le 13 mars : messe avec bénédiction du drapeau, célébrée par le père Lorry qui prononce une touchante homélie, dépôt de gerbe au Panthéon rennais, réception à l'hôtel de ville par M. Rose, maire-adjoint, en présence des responsables des communautés asiatiques de Rennes et de deux ONG bretonnes.

Un de nos adhérents, le colonel Esnault membre de l'ANAPI a organisé le 2 avril "une opération bol de riz" au Val d'Izé au bénéfice des associations laotienne et cambodgienne d'Ille-et-Vilaine.

Des membres du bureau et des adhérents ont participé aux manifestations organisées par nos amis indochinois : fête du Têt vietnamien le 20 février, Pimai lao le 10 avril, nouvel an cambodgien le 24 avril, concert choral dans l'église de Bruz le 14 mai au profit de l'hôpital de Kratié à l'initiative de l'Association Française de Solidarité, pique-nique à Bain-de-Bretagne le 13 juin, le 19 juin colloque d'Amis France Laos avec le bureau de l'association de soutien aux réfugiés laotiens, venu de Paris.

Notre section et l'association Amis France-Laos poursuivent leur cycle de conférence sur le Laos (16 mai à Bain-de-Bretagne).

Le 17 mai, nos adhérents Danchaud et Jaslet, de retour du Cambodge, présentent la situation politique dans ce pays aux autorités civiles et militaires à Cesson-Sévigné.

Le 5 juin, plusieurs membres assistent à la présentation par le professeur Husson, président de Bretagne-Vietnam, du bilan de l'aide médicale de la ville de Rennes à celle de Hué.

Le 9 juin, conférence sur le Laos d'hier et d'aujourd'hui montée conjointement avec l'association Amis France-Laos, à laquelle participent également le père Brard, ancien aumônier, et Mme Lucas-Potier.

Dans le cadre de l'action de soutien scolaire aux enfants laotiens, la section a lancé, par voie de presse le 7 mai, une opération baptisée "100 dictionnaires", pour en mettre à la disposition des familles les plus défavorisées. Celle-ci a rencontré un vif succès.

#### SECTION DE LA LOIRE ATLANTIQUE

**Président : M. Michel Eumont**  
16, rue des Renards  
44300 Nantes

Dimanche 27 juin 1993, réunion familiale, au domicile de M. et Mme Lucas-Potier. Visite des Marais de Bourgneuf, du port du Collet, rempli d'histoire des guerres de Vendée, sous la conduite de Guy Lucas, puis repas champêtre de 60 personnes. Mme Vo, professeur à la faculté de médecine de Nantes, et M. Potier, ont projeté d'écrire ensemble un livre sur les coutumes du Vietnam, Mme Vo apportant

les souvenirs de son enfance et la transmission de ceux de ses ancêtres, M. Potier ses talents d'écrivain. Nous avons été touchés par la présence de M. le Commandant Longépée, membre de notre section, qui pour des raisons de santé ne peut se déplacer hors de Machecoul.

Nous rappelons notre assemblée générale du 3 octobre 1993 ainsi que la conférence de M. Collignon le 24 octobre 1993, sur l'histoire de l'Indochine.

Nos permanences le 1er et le 3ème mardis de chaque mois ont repris depuis le 7 septembre, à la manufacture des tabacs, 10 bis boulevard de Stalingrad, Nantes, salle B, 1er étage.

#### SECTION DE LA MANCHE

**Président : Colonel Paul Laurent**  
12, rue de Normandie  
50190 Agneaux

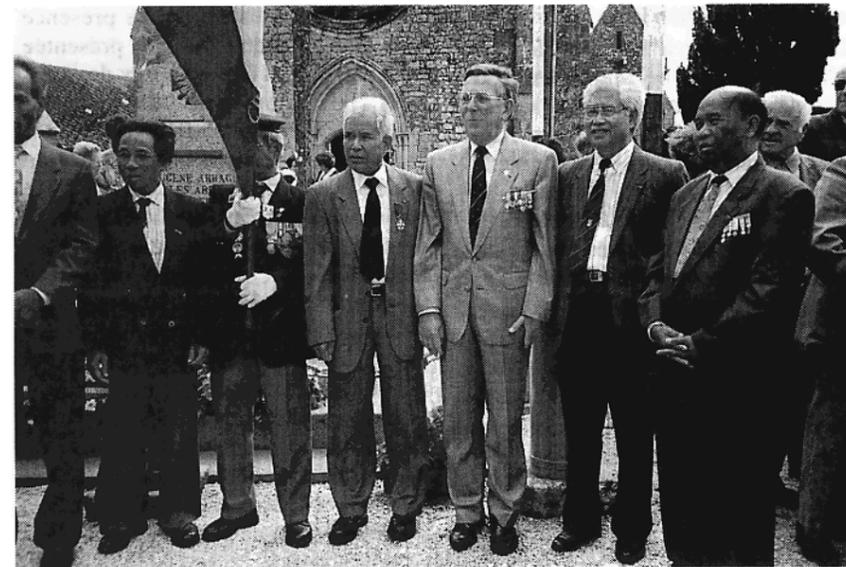
Le 2 mai 1993, les adhérents de la section se sont retrouvés à Avranches pour l'assemblée générale annuelle. Le colonel Poupard représentait le général Simon. Après avoir salué les participants, le colonel Laurent a présenté M. Troude nouvel adhérent, maire-adjoint de Granville, ancien aspirant au 21ème RIC en Cochinchine, administrateur de la France d'Outre-Mer en retraite. La présence de quelques futurs adhérents a été remarquée.

Les activités tant au niveau de la section que des comités ont été soulignées, à Cherbourg, notamment.

L'ouverture aux "Amis" a été rappelée ; il a été confirmé que l'association devait s'ouvrir aux jeunes. Quelques adhérents ont souligné que pour éviter tout dérapage il faudra veiller à ce que les postes de responsabilité au niveau des sections restent bien entre les mains des fondateurs. Le colonel Laurent a fait savoir qu'il est prévu plusieurs conférences dans le milieu scolaire à la rentrée.

L'inauguration de la nécropole de Fréjus, l'organisation d'un pèlerinage ont été évoqués, plusieurs solutions ont été avancées, aucune ne permet d'envisager un déplacement dans le cadre de la section. Le rapprochement avec les départements voisins est à envisager.

Après l'approbation des comptes, le colonel Poupard a exposé le rôle de l'association au niveau national et les actions menées par le général Simon. Il a signalé l'action de Mme Lucas-Potier. La décision a été prise de par-



A Emondeville (Manche), le 25 juillet 1993, le sergent-chef Y-Dot Eban, ancien du Commando d'Extrême Orient, reçoit la croix de chevalier de la Légion d'Honneur

rainer trois enfants (comité de Cherbourg et un adhérent).

Au cours de la cérémonie au monument aux morts, avant le dépôt de gerbes, le général Paravy a décoré 6 adhérents de la croix du combattant volontaire. M. André, député maire, n'ayant pu se libérer, était représenté par ses adjoints. M. Durand, conseiller général était présent, M. Jozeau-Marigné, ancien haut-conseiller, ancien maire d'Avranches, ancien président du conseil général, nous a fait l'honneur de participer. Au cours du vin d'honneur offert dans les salons de l'hôtel de ville, il a, avec beaucoup de talent, repris à son compte le thème de l'amitié qui nous lie aux populations indochinoises.

Le repas de clôture, organisé par Georges Leprieur, a permis à tous de terminer la journée dans une ambiance sympathique.

#### SECTION DU MORBIHAN

**Président : Général Jacques Moreau**  
9, rue du Manoir de Trussac  
56000 Vannes

Compte rendu de l'excursion à Belle-Ile-en-Mer le 16 mai 1993.

Le car affrété pour transporter les adhérents du continent jusqu'à l'embarcadère de Quiberon a quitté Vannes sous une pluie battante. Mais à notre arrivée à Quiberon, la pluie avait cessé et un vent fort s'était levé. Au moment précis où le bateau touche le quai dans le port du Palais, le soleil paraît ; il nous accompagnera jusqu'au soir.

Le choix de Belle-Ile-en-Mer

comme but de promenade répondait au désir de manifester nos remerciements aux Bellillois de l'association dont la fidélité et l'assiduité à nos réunions méritent d'être signalées.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir le colonel Poupard, délégué du président.

Parmi nous, deux jeunes filles, Laure Le Gargean, 14 ans, élève de 2e et Karin, sa correspondante allemande, de Cologne, en séjour en France. Laure a découvert dans le journal le compte rendu du congrès départemental de l'Union nationale des Combattants et a compris qu'il y avait été question de relève. Pour elle "les Anciens Combattants voulaient se rajeunir" ; cela l'intéressa et elle est venue se confier à un membre de l'ANAI. C'est ainsi qu'avec son amie elle a participé à notre journée. Je lui laisse le soin de vous conter son aventure :

"A 10h15, nous sommes arrivés à Belle-Ile où un car nous attendait pour commencer la visite de l'île. Après avoir vu les Aiguilles de Port Coton, Bangor, Le Palais, le car nous a conduits au restaurant pour le succulent repas auquel une cinquantaine de convives ont pris part. Après déjeuner moi-même et ma correspondante allemande avons eu l'honneur de pouvoir défilé en Indochinoises sur un air d'harmonica. Je remercie la personne qui a eu la gentillesse de prêter ces tenues pour rendre ce défilé possible. Pour continuer cette formidable journée, le car nous a conduits à la Pointe des Poulains dans un paysage d'une sauvage grandeur et à l'Apothicairerie, une des merveilles naturelles de la Bretagne.

J'ai été très touchée par toutes ces personnes qui m'ont accueillies à bras ouverts. Je me suis rendu compte que l'on peut s'amuser à tous les âges. Et je remercie tout particulièrement le général Jacques Moreau pour avoir si bien organisé cette magnifique journée".

#### SECTION DU NORD

**Président : M. Claude Thelliez**  
45, rue de la Motte  
59320 Haubourdin

Le 7 mai 1993 à Wasquehal, dans la banlieue de Lille, a été célébré comme chaque année le souvenir de la bataille de Diên-Biên-Phu. Il convient de rappeler que Wasquehal, grâce à l'amitié que son premier magistrat, le député Gérard Vignoble, porte aux anciens d'Indochine, a été la première ville à élever une stèle à la mémoire des anciens combattants d'Indochine et de Diên-Biên-Phu, dédiant également une place de la ville à ces glorieux combattants.

En présence des autorités civiles et militaires, et des présidents d'associations patriotiques, des gerbes furent déposées au monument par le député-maire Gérard Vignoble, le colonel Caron président des anciens de Diên-Biên-Phu, ainsi que par M. Thelliez président départemental de l'ANAI. Une imposante délégation d'anciens assistait à la cérémonie.

Tandis que retentissait la sonnerie aux morts l'assistance observait une minute de recueillement en souvenir de ceux qui donnèrent leur vie pour la liberté des populations indochinoises.

La municipalité de Wasquehal, ayant accédé au souhait de M. Robert Baeyens ancien combattant du bataillon français de l'ONU en Corée, avait décidé d'élever une stèle en souvenir de ces combats, laquelle fut inaugurée à la suite de la cérémonie commémorative de Diên-Biên-Phu.

En présence de personnalités civiles et militaires et d'une délégation d'anciens du Bataillon Français de l'ONU, le président Baeyens dévoila la stèle, retraçant dans son allocution la naissance, les combats et les sacrifices de cette unité. Des délégations d'anciens de Corée et de pays ayant participé à ces opérations avaient tenu à être présentes avec leur drapeau.

Dans une ambiance de franche camaraderie, un repas de l'amitié réunit ensuite les participants français et étrangers.

Le 6 juin 1993 ont eu lieu, à l'ossuaire

re du cimetière national de Notre-Dame-de-Lorette, les cérémonies commémoratives du 13ème anniversaire de l'inhumation du soldat inconnu d'Indochine.

Nous avons remarqué la présence de M. le Préfet du Pas-de-Calais, du colonel Bernard Bole du Chaumont, président national de l'ACUF, du Président Claude Thelliez de l'ANAI et de nombreux présidents d'associations patriotiques, sans oublier les anciens combattants belges, toujours présents à nos manifestations.

A 11h la messe fut célébrée par le chapelain J.B. Pollart dans la basilique du cimetière avec la participation de la musique de Liévin.

Les honneurs furent rendus par un détachement militaire d'Arras ; soixante-quinze drapeaux de sociétés patriotiques étaient présents.

Après le dépôt de gerbes par les personnalités, le président Thelliez déposa une gerbe au nom de l'ANAI, puis recueilliment général à l'ossuaire devant le corps du soldat inconnu d'Indochine.

La cérémonie se termina par un repas amical au foyer Degreau à Liévin.

#### **COMITE DU HAINAUT-VALENCIENNES**

**Président : Marcel Ooghe**  
**32, rue René Franck**  
**59494 Petite Forêt**

Le 16, 17, 18 avril 1993, s'est tenue à Hergnies notre exposition sur la présence française en Indochine. Présentée aux enfants des écoles, elle a soulevé de leur part beaucoup de questions.

Le dimanche 18, après un dépôt de gerbes au monument aux morts, un vin d'honneur a réuni dans la salle d'exposition les personnalités locales, M. Schneider maire et conseiller général, le député du Nord M. Boquet, et le conseil municipal de la ville. Les membres de notre association étaient nombreux à cette cérémonie.

Ce fut l'occasion pour le président d'annoncer le parrainage, par notre comité, d'un orphelin au Vietnam, dans le cadre du Comité d'Entraide de l'ANAI.

Le 7 mai 1993, à Watreloo, nous étions présents avec notre drapeau pour le dépôt de gerbes à la stèle des combattants de Diên-Biên-Phu. La cérémonie fut suivie de l'inauguration d'une stèle aux combattants de Corée. Watreloo est la seule ville de France ayant consacré un monument aux

combattants de Diên Biên Phu.

Le même jour à 18h eut lieu, en l'église St-Jacques de Marly, un office religieux à l'intention de nos soldats sans sépulture tombés à Diên Biên Phu. Cérémonie d'une grande dignité, rassemblant dans le chœur 27 drapeaux, et au cours de laquelle l'officiant rappela les noms des Valenciennois tombés au cours de cette bataille.

Le poème "Diên-Biên-Phu", paru dans le bulletin de l'ANAI (2ème trimestre 1992), de Mireille Joulé a été lu et écouté avec une intense émotion.

Après la cérémonie, la stèle aux combattants d'Indochine fut fleurie. C'est à M. Deudon ancien de l'antenne médicale du Commandant Grauwinn que revint l'honneur de déposer la gerbe.

Le 14 juillet 1993 sur la place d'Armes devant le front des troupes notre ami Philippot reçut des mains du Commandant d'Armes la croix de chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Notre comité a perdu deux de ses membres : M. R. Alphec, décédé le 26-4-93 et M. M. Fruchard, décédé le 6-5-93. A leurs obsèques le drapeau du comité était suivi d'une forte délégation de membres ; une plaque du souvenir a été déposée sur chaque tombe.

#### **COMITE DE LUBERSAC**

**Président : Jean Juge**  
**19210 Lubersac**

La cérémonie au monument aux morts de Lubersac a eu lieu le 11 août à 11h. Etaient présents les présidents des différentes générations du feu, leur drapeau, M. le maire et quelques conseillers municipaux.

Après le dépôt de gerbe, l'allocution du président et la minute de silence, nous nous sommes retrouvés devant le pot de l'amitié.

Nous remercions plus particulièrement nos amis Georges Ribout et Charazo de Saint-Solve.

La réunion annuelle aura lieu au foyer le samedi 20 novembre à 10h.

#### **SECTION DE L'OISE**

**Président : M. Michel Chanu**  
**13, rue Coqueret**  
**60350 Attichy**

L'activité de la section reste permanente. La présence d'adhérents aux cérémonies du souvenir est en progression. Cette participation à la vie de notre association est à souligner. Notre

exposition "Trois siècles de présence française en Indochine" fut présentée les 25 et 26 juin à Noyon lors des journées "portes ouvertes" du 6ème RI. Tous les records d'affluence furent battus ! Nous estimons ces visiteurs à 2 500 !

Une projection est envisagée en octobre à l'auditorium du centre de recherches de Compiègne. Le général Gamache et le colonel Gagniard présenteront et commenteront leur récent voyage au Tonkin.

Notez bien : des cartes de vœux seront proposées à nos adhérents pour l'année 1994. La vente permettra de venir financièrement en aide aux frais de nos deux parrainages (Cochinchine, Tonkin). Merci de penser à nous réserver vos achats !

Attention ! pour toutes questions de trésorerie (adhésions, cotisations) il faut maintenant s'adresser à notre ami Joseph Deves, 68, place du Général de Gaulle, Bâtiment B1, 60200 Marguy-les-Compiègne, tél. 44.83.57.87.

#### **SECTION DU PAYS-BASQUE**

**Président : M. André Daguette**  
**17, rue Georges-Sand**  
**64600 Anglet**

Notre voyage à Fréjus s'est déroulé dans d'excellentes conditions, du dimanche 25 au jeudi 29 avril 1993. Toutefois, nous avons trois regrets à formuler, le premier étant d'avoir rapatrié en ambulance notre ami Michel Quintana, le deuxième de ne pas avoir été en mesure de remplir le car ; 37 participants pour 50 places alors que nous dépassons les 300 "membres actifs" ! Quant au troisième regret il est de n'avoir pas eu très beau temps ; le soleil nous a quelque peu boudés.

Le lendemain de notre arrivée la matinée fut consacrée à la visite du Mémorial. C'est là que notre ami François Gamundi a trouvé la sépulture où repose son frère. Pendant cinq jours, les participants ont fait preuve d'une convivialité extraordinaire.

#### **SECTION DU BEARN**

**Président : M. Jean-Bernard Lacabane**  
**36, rue du 1er Mai**  
**64000 Pau**

La section a organisé deux voyages au Viet-Nam ; le premier, du 1er au 13 décembre 1992, a eu lieu du Sud au Nord, alors que le deuxième, du 2 au 14 mai 1993, s'est déroulé du Nord au

Sud. Tous les participants sont revenus enchantés de ce pays toujours aussi beau, mais où le niveau de vie des habitants est malheureusement très bas. Cela n'empêche pas les Vietnamiens d'être toujours souriants et d'accueillir chaleureusement les Français. Un troisième voyage devrait se dérouler du 2 au 14 décembre 1993. Les inscriptions sont en cours.

Notre ami Lucien Dumartin nous a quittés les 20-1-1993 emporté par une longue maladie.

Nos félicitations à Mme Jacqueline Luquet, M. André Luquet et M. Raymond Delafoy qui viennent d'être décorés de la croix du combattant volontaire avec barrette Indochine.

Le 22 mai 1993 un loto organisé de main de maître par notre ami Roger Feugas s'est déroulé à Pau. S'il y avait beaucoup de monde, on comptait peu d'adhérents. Un petit effort de temps en temps pour assister aux manifestations récompenserait moralement les organisateurs qui se dévouent pour la section.

#### **SECTION DES PYRENEES-ORIENTALES**

**Président : M. Michel Garat**  
**14, Chemin de Canet**  
**66330 Cabestany**

Une sortie a été organisée le 5 juin à Elne avec visite des musées archéologique et d'histoire et de la cathédrale avec son cloître. Pendant le repas qui a suivi, le président a rendu compte des décisions prises lors du dernier congrès et a confirmé que l'entrée d'adhérents amis de l'Indochine était subordonnée au parrainage d'un ancien qui sera responsable de sa recrue.

La section était présente autour de son drapeau et de son vice-président à la cérémonie organisée le 14 juin 1993 à Port-Vendres au monument de Sidi-Ferruch par le colonel Puigt, président des anciens d'Afrique et fidèle de l'ANAI.

La section a assisté avec son drapeau aux cérémonies organisées à Perpignan lors de la commémoration du 50ème anniversaire de la création des unités de choc et de commando le 27 juin 1993. Lors de la prise d'armes, le fanion du Commando d'Extrême-Orient, cher à notre président national, le général Simon, a été présenté et les actions de cette unité tant en Indochine qu'en Algérie ont été évoquées.

La section a été présente avec son drapeau aux différentes cérémonies

organisées par le préfet, le 18 juin à l'occasion du 53ème anniversaire de l'appel historique du 18 juin 1940, le 13 juillet à l'occasion de la fête nationale. Le 16 juillet 1993 le président a assisté à l'inauguration d'une plaque souvenir par le préfet lors de la journée nationale instituée à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites commises entre 1940 et 1944.

#### **SECTION DE PARIS**

**Président : Colonel Guy Demaison**  
**6, rue Claude-Matrat**  
**92130 Issy-les-Moulineaux**

La section a participé à l'organisation du cross du Souvenir, le 6 mai, sur les pentes du Mont-Valérien. C'est le vice-président, Claude Sainte-Claire Deville, qui nous a représentés tant à la manifestation sportive qu'à la cérémonie au Mémorial de la France Combattante.

Le 11 mai, le président a adressé une lettre à M. Santini, ancien ministre, député-maire d'Issy-les-Moulineaux, suggérant que "les mots combattants d'Indochine" figurent sur la plaque d'un nom de rue. Le maire a marqué verbalement son intérêt pour cette proposition, actuellement à l'étude. Si nous obtenions satisfaction, "la sale guerre, les blessés molestés sur leurs brancards, les armes et les munitions sabotées, tout ce passé douloureux serait alors en grande partie effacé".

Le 3 juin, devant un trop maigre auditoire, M. J. Darchen, éminent météorologue et membre de la section, a traité avec un exceptionnel brio et une riche documentation, tant écrite qu'iconographique, le sujet : "Pierre Loti eu son temps". Ce conférencier chevronné, totalement maître de son sujet, a passionné son public et recueilli de chaleureux applaudissements amplement mérités.

Le 14 juin, plusieurs membres de la section ont assisté à la Maison de la Radio, au studio 105, à une émission en direct sur le sujet : "Décembre 1946, le début de la guerre d'Indochine", avec P. Messmer, le général Gras, l'ambassadeur J. de Folin, Philippe Devillers et Philippe Franchini. Débat intéressant, mené par Patrice Gelinet, qui n'eut cependant pas une durée suffisante pour traiter à fond la naissance du conflit et consista surtout en une juxtaposition de points de vue.

Vives félicitations au colonel Olivier Dussaix, promu commandeur de la Légion d'Honneur.

#### **Cérémonie du Souvenir du Mont-Valérien**

Le dimanche 14 novembre 1993 à 10h, la cérémonie traditionnelle se déroulera au Mémorial National de la France Combattante du Mont-Valérien (Suresnes, Hauts-de-Seine), puis à la clairière de fusillés, en présence du préfet et du président du conseil général des Hauts-de-Seine.

Les 37 associations patriotiques organisatrices vous invitent à honorer la mémoire de tous les combattants avec ou sans uniforme, tombés pour la liberté et l'honneur de la France de 1939 à 1945 et d'y associer le souvenir du Général de Gaulle, premier résistant de France.

Des autocars assureront le transport de l'Arc de Triomphe au Mont-Valérien et le retour (départ à 9h, angle avenue Friedland). Pour tous renseignements téléphoner au (1) 47.94.62.50.

#### **SECTION DES DEUX-SEVRES**

**Président : Colonel Daniel Baudin**  
**10, rue Louis-Pergaud**  
**79000 Niort**

L'assemblée générale de la section s'est tenue le 16 mai 1993 à Mauléon ; 106 adhérents avaient traversé le département du sud vers le nord pour être fidèles à la tradition de la section qui "nomadise" afin de présenter son exposition chaque année dans une ville différente. M. Louis-Marie Marolleau, maire de Mauléon, a accueilli les congressistes et assisté à l'assemblée, ainsi que le colonel Paccard et M. Albert Brochard, vice-président du conseil général. Le sous-préfet Olivier Filliette, le député Dominique Paille, le conseiller général Léon Sourisseau ont présidé la clôture.

L'exposition "Trois siècles de présence française en Indochine" avait été ouverte au public le 12 mai dans les locaux du musée municipal. En cinq jours elle a reçu 850 visiteurs, dont beaucoup de personnalités locales et les élèves du CM2 de l'école Paul Martin conduits par leurs instituteurs.

Les rapports moral et financier furent approuvés à l'unanimité, soulignant la compétence et le dévouement de MM. Chevalier, secrétaire et Mergault, trésorier. Le mérite de M. Radureau, porte-drapeau, a été vivement applaudi.

Le président a présenté son projet de monument aux morts d'Indochine,

à édifier dans le carré militaire du cimetière de Niort : un bloc de granit de 4,5 tonnes portant une plaque de bronze "A nos morts". La section doit encore recueillir 60 000 F sur les 80 000 F nécessaires. L'inauguration aura lieu le 1er novembre 1993.

Mauvaise nouvelle : l'imprimerie du bulletin départemental "Chapeau de brousse et pataugas" va fermer le 30 juin. Aucune solution de remplacement n'est encore en vue. C'est d'autant plus dommage que ce bulletin venait d'obtenir les félicitations publiques du président national lors du congrès des présidents le 2 avril.

La prochaine assemblée générale est fixée au 20 mars 1994 à Parthenay. L'exposition sera présentée du 15 au 21 mars.

#### SECTION DU VAR

**Président : Colonel Elie Etienne**  
**31, rue d'Alger**  
**83000 Toulon**

14 janvier : Remise de la Médaille Militaire et de la croix du Combattant Volontaire d'Indochine à M. Maurice Henri.

25 février : Conférence de Mme Fourcade : "l'Odyssée à travers les 100 000 monts de quatre femmes et quatre enfants après le 9 mars 1945".

8 mars : Conférence du général de Brancion : "Diên-Biên-Phu, le choc de deux artilleries".

12 mars : Rassemblement annuel des anciens combattants d'Indochine pour le 48ème anniversaire du 9 mars 1945. Le général Simon était représenté par le colonel Demaison. Présence des autorités civiles et militaires du département et de la commune. Très nombreuse assistance, 25 associations représentées par leur président et leur drapeau. Cérémonie au monument aux morts, messe solennelle et repas.

20 avril : Journée de la déportation au mémorial de Fréjus à la mémoire des victimes de la barbarie japonaise (Kempetaï et camp de Hoa-Binh).

7 mai : Commémoration de la bataille de Diên-Biên-Phu avec l'ANAPI et l'amicale des anciens de DBP. Nombreuse assistance, messe et dépôt de gerbes au Rond-Point du Combattant d'Indochine. Présence des autorités civiles et militaires (communales et départementales).

Avis : l'assemblée générale annuelle aura lieu à Toulon (restaurant Nationale 8) le samedi 27 novembre 1993 à 10h. Elle sera suivie du repas amical.

#### SECTION DU VAUCLUSE

**Président : M. Pierre Hardy**  
**31, Les Jardins de l'Isle**  
**84800 L'Isle-sur-la-Sorgue**

Voici la composition du bureau :  
présidents d'honneur : général Lagier, Edouard Grangier  
président : Pierre Hardy  
vice-présidente/secrétaire : Arlette Bonneau (Avignon)  
secrétaire adjoint : Cora (Cavaillon)  
trésorier : Facquez (Loriol)  
trésorier adjoint : Bries (Cabrières)  
porte-drapeau : Rémi Dominici et Robert Martin (L'Isle-sur-Sorgue)  
membres du bureau représentant l'ANAI dans leur secteur : Roger Desay (Le Pontet), Albert Sabatier (Jonquières), Edouard Merlevède (L'Isle-sur-Sorgue), Almo Orfanotti (Velleron/Légion Etrangère), Jacques Requet (Avignon/Familles des disparus), Ginette Tertian (Lauris), Georges Léonard (Orange), Pierre Grangier (Carpentras).

Nous venons d'avoir la douleur de perdre un de nos camarades, Julien Garcia, qui était un des fondateurs de la section.

Nous venons d'enregistrer l'adhésion de M. Tran, le sympathique propriétaire du restaurant "Le Saïgon" à l'Isle-sur-Sorgue.

Nous enregistrons également la venue de M. Duc qui arrive de la Marne. Bienvenue à tous.

#### SECTION DE LA VENDEE

**Président : M. Jean Gandouin**  
**4, rue des Forges**  
**85750 Angles**

15-16 et 17 février : déplacement à Fréjus pour l'inauguration de la Nécropole par le Président de la République le 16 février. Cinq adhérents étaient présents. Le président portait le drapeau.

7 mars : assemblée générale de la section sous la présidence du colonel Poupard, délégué du général Simon. Dépôt de gerbe au monument aux morts et repas amical de 105 convives.

6 mai : installation du nouveau conseil départemental de l'ONAC par le ministre des Anciens Combattants, M. Mestre. Dépôt de gerbe au monument aux morts et réception à la préfecture. Le président Gandouin est membre du conseil depuis 4 ans, il a été reconduit pour 4 ans.

#### SECTION DE LA VIENNE

**Président : Général Michel Pussiau**  
**3, rue Edouard-Grimaux**  
**86000 Poitiers**

La section a tenu son assemblée générale annuelle le dimanche 18 avril 1993 au Foyer du Val-du-Clain à Saint-Benoit. A cette occasion, le général Michel Pussiau président, le colonel Jacques Thouvenin trésorier, ainsi que M. Raymond Dumas, membre, ont été reconduits dans leurs fonctions. Deux nouveaux postes ont par ailleurs été créés : ceux de secrétaire et de trésorier suppléants qui ont été respectivement attribués à M. Bernard Lhériaux et M. Pierre Delaval.

L'assemblée générale a été suivie d'un dépôt de gerbe au monument aux morts de Saint-Benoit et d'un vin d'honneur offert par la municipalité, au cours duquel le président de section remit la Médaille de l'ANAI à M. Coquema, maire de Saint-Benoit, conseiller général et représentant M. Monory, président du conseil général. Le préfet de région et le général délégué militaire départemental étaient respectivement représentés par le Directeur Départemental de l'ONAC et le colonel commandant le 20ème Régiment d'Artillerie de Poitiers.

Parmi les activités ayant marqué ce dernier semestre, il y a lieu de mentionner plus particulièrement :

— la participation de M. Bouthet, notre porte-drapeau, accompagné de M. Lhériaux, à l'inauguration de la Nécropole de Fréjus, le 16 février dernier ;

— une forte participation de notre section aux cérémonies commémoratives de Diên-Biên-Phu le 7 mai ; manifestations organisées chaque année à Poitiers par l'Association des Parents des Tués et l'ACUF, qui a fait apposer sur le monument aux morts de la ville une plaque dédiée "Aux Combattants d'Indochine 1945-1954".

#### SECTION DU VAL-DE-MARNE

**Président : Colonel René Blaise**  
**48, rue de la Jarry**  
**94300 Vincennes**

Le 8 mai 1993 : la section de l'ANAI et celle de Rhin et Danube sont allées fleurir la stèle à la mémoire du Maréchal de Lattre de Tassigny, signataire à Berlin au nom de la France de l'armistice du 8 mai 1945. Elles étaient accompagnées des drapeaux des prin-

cipales associations patriotiques de Vincennes. Elle rejoignirent ensuite le défilé officiel qui parcourut les artères de la ville, de la mairie au monument aux combattants.

Le 9 mai 1993 : la section commémorait la bataille de Diên-Biên-Phu. Une messe fut célébrée à la grande chapelle de l'hôpital des armées Bégin en présence des autorités civiles et militaires. Douze drapeaux étaient présents. L'aumônier de l'hôpital rappela le souvenir de tous les blessés qui passèrent par cet hôpital à leur retour d'Indochine. Puis, à la fin de la messe, le médecin général Vignat, médecin-chef de l'hôpital, dans une vibrante allocution, rappela les buts et le déroulement de la guerre française d'Indochine, bien dénatés dans l'esprit des jeunes générations.

Les participants se retrouvèrent au monument du combattant vincennois où les honneurs étaient rendus par un détachement de la compagnie de passage de la Légion Etrangère du Fort-de-Nogent.

Etaient également présents M. Chenaf, sous-préfet de Nogent, représentant M. le Préfet du Val-de-Marne ; M. Clouet, sénateur maire de Vincennes ; le colonel Florimond, DMD du Val-de-Marne ; le colonel Debon, directeur de l'Office départemental des anciens combattants ; les conseillers régionaux colonel Luciani et Patrick Gérard ; M. Souweine, conseiller général et les conseillers municipaux de Vincennes.

Le déroulement de la cérémonie était réglé par M. Le Berre, syndic, maire-adjoint. Après le dépôt des gerbes, le colonel Blaise, dans une courte allocution, rappela les principaux événements de l'année écoulée dans le département : inauguration de la stèle au maréchal de Lattre de Tassigny à Vincennes, d'une place aux combattants d'Indochine en présence du général Bigeard à Saint-Maur des Fossés et enfin l'inauguration de la nécropole de Fréjus par le Président de la République le 16 février 1993, cérémonie pratiquement occultée par les médias. Il rappela ensuite les pertes des armées de l'Union Française au cours des combats et les mauvais traitements infligés aux prisonniers par le Vietminh et ses séides, parfois français comme Boudarel.

Après l'appel des morts vincennois en Indochine, la sonnerie aux morts fut exécutée par un clairon de la Légion qui termina avec le célèbre "boudin".

#### SECTION DE L'YONNE

**Président : Colonel Max Coët**  
**10, rue du Champ Vilain**  
**Cheny**  
**89400 Migennes**

##### Les assemblées générales

Le comité d'Avallon s'est réuni en assemblée générale le 7 mars 1993 en présence du colonel Coët, président de la section ; du député-maire d'Avallon, M. Léo Gresard et du colonel Barrault, président de l'UNC et du comité de la Légion d'Honneur d'Avallon. Après le rapport moral et financier approuvé à l'unanimité, le Colonel Coët annonça le voyage organisé à Fréjus, au mémorial des guerres en Indochine, et le capitaine Robert, président du Comité, demanda à ses adhérents une présence nombreuse à cette occasion.

Une gerbe fut déposée au monument aux morts à l'issue de la réunion afin de commémorer le 9 mars 1945, attaque des forces françaises par les Japonais, et un repas de cohésion termina heureusement cette journée.

Le 11 mars 1993, les présidents de comité ont été réunis à Auxerre pour le bilan annuel et l'organisation du planning de l'année future, mais en priorité pour organiser le voyage prévue pour les 24, 25 et 26 juin 1993 à Fréjus.

Le comité de Sens s'est réuni en assemblée générale le 13 mars 1993 sous la présidence du colonel Jarry, en présence du colonel Coët, président de la section.

Le président évoqua le départ de Monseigneur Jacq pour une maison de retraite à Paris et exprima les regrets unanimes.

A l'issue de la réunion une gerbe fut déposée au monument aux Morts en présence du maire, de ses deux adjoints et du président du Comité d'Entente des Anciens Combattants. Un vin d'honneur et un repas clôturèrent cette journée bien remplie.

Le comité de Saint-Florentin s'est réuni en assemblée générale le 14 mars 1993, sous la présidence de M. Limoges, en présence du colonel Coët, président de la section.

Le président sortant fut réélu à l'unanimité à cette occasion.

A l'issue de cette assemblée la Médaille de l'ANAI a été offerte à M. Jean Lancray, maire et conseiller général de Saint-Florentin, pour le soutien qu'il apporte à notre association.

Une gerbe fut déposée aux monuments aux Morts pour commémorer le 9 mars 1945. Un vin d'honneur et un "repas baguettes" terminèrent cette journée.

Le 16 mai 1993 la section de l'Yonne s'est réunie en assemblée générale dans les salons de l'Hôtel de Ville de Sens sous la présidence du colonel Coët, en présence de M. Auberger, député-maire de Joigny ; de M. Michaud, représentant le maire de Sens et du colonel Burois, Commandant d'armes de Sens.

Après les interventions du député et du représentant du maire, un vin d'honneur offert par la municipalité, le dépôt d'une gerbe au monument aux Morts, un repas clôtura harmonieusement cette journée à Paron.

##### Le voyage de Fréjus

Deux cars sont partis au petit matin en direction de la Côte d'Azur.

Joyeusement les participants passèrent les premières heures du 24 juin sur les routes ensoleillées pour parvenir en fin de journée dans un motel de Fréjus. C'est le 25 juin à 10h qu'ils se retrouvèrent émus et recueillis devant l'imposant Mémorial qui évoque tant de souvenirs, tant de disparus dans ce pays qu'ils ont tant aimé.

Une brève allocution du colonel Coët précéda une petite cérémonie émouvante à l'entrée de l'ossuaire en présence des cinq drapeaux de l'Yonne.

Une visite guidée permit à chacun de se remémorer ses étapes particulières dans notre lointaine Indochine et d'essayer de retrouver dans les brumes du souvenir la trace d'un camarade disparu. C'est en silence, encore imprégnés d'une émotion certaine, que les anciens quittèrent ces lieux mélancoliques et terminèrent la matinée au musée des troupes de marine.

Tous apprécièrent l'organisation et le déroulement de ce voyage qu'ils doivent au lieutenant-colonel Pataille, organisateur généreux de ces heures émouvantes.

Le 28 juillet 1993, le colonel Amichaud, délégué militaire départemental, faisait ses "adieux aux armes" en présence des autorités civiles et militaires. Pour souligner le particulier attachement du colonel aux anciens d'Indochine, le colonel Coët lui remit la médaille de l'ANAI ; la section de l'Yonne était représentée par 3 drapeaux.

La section déplore la disparition du Père Pascal Seynhaeve, chevalier de la Légion d'Honneur ; celle d'Antoine Hoinant, chevalier de la Légion d'Honneur, tous deux du comité d'Avallon, ainsi que celle de Jean L'Haridon du comité de Saint-Florentin.

## Hommage au Père Michel Riquet



Le Père Michel Riquet, jésuite, résistant à l'occupation nazie, déporté aux camps de concentration de Mauthausen et Dachau, prédicateur de carême à Notre-Dame de Paris, vice-président de l'Office national des anciens combattants, est mort le 5 mars 1993.

Personnalité hors du commun, il avait passé sa vie à rassembler les hommes les plus différents. Nous publions ci-dessous un extrait des souvenirs du préfet Marcel Blanc, directeur général de l'ONAC de 1986 à 1990.

### Le Père Riquet et les harkis

Soldat des deux guerres mondiales, le Père Riquet savait bien que les éléments supplétifs qui s'étaient rangés à nos côtés dans les unités militaires ou

civiles en Algérie avaient répondu à notre appel. Ils n'étaient pas responsables de l'infortune des armes. Dès lors, la France devait leur prouver sa reconnaissance en leur accordant notre nationalité comme en assimilant leurs descendants.

C'est pourquoi son charisme persuada aisément le Conseil d'administration de s'élargir à des représentants des harkis. Dans le même temps, les écoles de rééducation professionnelle des anciens combattants s'ouvraient aux enfants et petits-enfants des harkis. L'intelligence et le travail de ces filles et de ces garçons prouvent leur volonté de s'intégrer à la communauté française ; encore faut-il les aider à amalgamer des traditions différentes.

Si un jour, près d'un demi-million de descendants de harkis vivent heureux, en symbiose avec leurs compatriotes métropolitains, le Père Riquet pourra être fier de cette réussite. La fraternité d'Abraham qui sous sa houlette réunit chrétiens, juifs et musulmans y verra elle-même une victoire.

### Le Père Riquet et l'Indochine

Le Père Riquet estimait l'Armée, en rappelant que son Ordre faisait de lui un soldat du Christ.

Il affirmait que seuls des gouvernements successifs avaient été responsables de la politique en Indochine. L'armée de métier, qui avait été seule engagée, s'était bornée à obéir. Cette discipline ne fait pas oublier que si la guerre n'est pas chrétienne ceux qui la

mènent doivent demeurer chrétiens.

Or, les conditions des combats et de la détention, pour ceux qui en furent victimes, s'apparentaient aux sévices que subirent les déportés. Aussi militait-il, avec opiniâtreté, pour que la solidarité dont bénéficiaient ces derniers fut étendue à leurs compagnons de misère. Seul Michel Riquet, déporté résistant, pouvait prôner et obtenir cette équité.

Mais au lieu de se réfugier dans un anonymat prudent, il tint lors de sa dernière homélie en l'église Saint-Roch à commenter cette réparation à ses camarades. Si grande était sa probité qu'il leur rappela que prisonniers du Viêt-Minh et déportés des camps de concentration nazis avaient gravi le même calvaire.

### Le Père Riquet et les déportés

De 1940 à 1945, le Père Riquet se référait uniquement à l'honneur de la France et à l'esprit de la Résistance pour apprécier les combattants. Qu'ils se soient battus pour leur pays, pour la liberté, pour leur foi ou pour leur parti, ils étaient tous frères à ses yeux.

C'est pourquoi, notamment à partir de 1986, il s'employa à rapprocher tous les déportés, quelles que soient leurs convictions.

Il estimait que leur souvenir serait d'autant mieux sauvegardé qu'ils seraient unis.

A ses yeux, ce témoignage avait pour seul but d'empêcher que la barbarie ne se réveillât.

Aussi la Fondation pour la Mémoire de la Déportation qu'il parrainait aura-t-elle à cœur de pérenniser la justice et le courage que le Père Riquet symbolisait.

Préfet Marcel Blanc

### Adhérents de la région parisienne

N'oubliez pas la cérémonie du souvenir organisée par l'ANAI le 2 novembre à 10h30 devant les monuments dédiés aux Indochinois morts pour la France, au jardin tropical du bois de Vincennes, 45, bis avenue de la Belle Gabrielle, Nogent-sur-Marne.

Venez témoigner de la fidélité de l'ANAI à ses origines. Amenez vos amis et vos enfants.

(RER Nogent-sur-Marne à 5 minutes, grande facilité de garage le long du bois).

De nombreux amis nous ont quittés en ce milieu d'année :

— M. Erwan Bergot, président de l'Association des Ecrivains Combattants, le 1er mai 1993.

— M. André Beurton, ancien président-fondateur de la section de Lille, le 13 mai 1993.

— Le Père Pascal Seynhaeve, franciscain, ancien aumônier général des troupes d'Indochine, le 19 juin 1993.

— Le Colonel Jean Ferry, président-fondateur de la section du Calvados, le 7 juillet 1993.

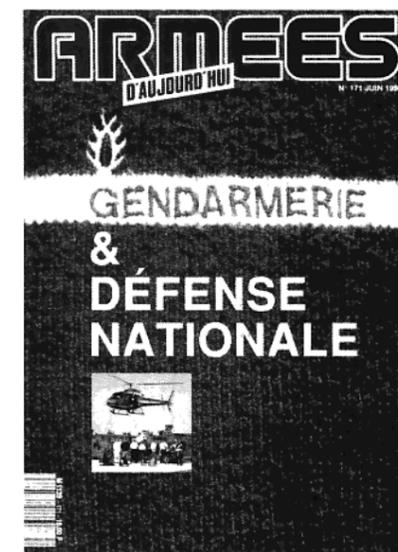
— Le Ministre André Méric, promoteur de la loi concernant les prisonniers du Viêt-Minh, le 4 août 1993.

— Le colonel Jean-Marie Boyer, président-fondateur de la section Drôme-Ardèche, le 27 août 1993.

# 90 pages d'événements, d'informations et de débats sur la Défense

*Armées d'aujourd'hui*, c'est  
chaque mois des reportages,  
des images et des dossiers  
complets sur la politique  
de Défense.

*Armées d'aujourd'hui*, la voix  
des armées,  
c'est 150 000 exemplaires,  
800 000 lecteurs en France  
et à l'étranger.



**ARMÉES D'AUJOURD'HUI**  
L'espace-réflexion

### BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM et PRÉNOM .....  
ADRESSE .....  
LOCALITÉ ..... CODE POSTAL .....  
Renseignements statistiques :  
AGE ..... PROFESSION ..... SECTEUR D'ACTIVITÉ .....  
NOM de L'ENTREPRISE .....

1 an (10 numéros) au tarif de 155 F - 2 ans (20 numéros) au tarif de 270 F

Joindre à la commande le règlement et envoyer celui-ci à :  
Armées d'aujourd'hui - Addim - 6, rue Saint-Charles - 75015 Paris



## COLONIES FRANÇAISES - Tonkin

Pays de protectorat au Nord de l'Indochine française, baigné par la mer de Chine à l'Est et limité au Nord par la Chine. Sa superficie est de 114 000 kilomètres carrés et sa population de 8 millions d'habitants (Tonkinois). Capitale : Hanoï. Le climat est celui des tropiques. En été, chaud et pluvieux ; en hiver, frais et sec, devenant en fin de saison froid et brumeux. L'agriculture y est très florissante : riz, maïs, hévéa (caoutchouc), canne à sucre, coton, légumes, café, thé et exploitations forestières. On y élève des porcs et des buffles. Le Tonkin est riche en minerais : charbons, lignite, étain, zinc. L'industrie y est très active. Il est traversé par les voies ferrées reliant les principaux centres et la Chine. La religion des Tonkinois est le culte des ancêtres, le Bouddhisme annamite et le Confucianisme. Il y a aussi de nombreuses missions étrangères catholiques et protestantes. (Extrait de l'Édition Spéciale des Produits du Lion Noir.)

## LE COMMANDO D'EXTRÊME-ORIENT



Général Guy SIMON

L'histoire du Commando d'Extrême-Orient, phalange de tirailleurs indochinois embarqués pour la France en 1956, dépeint une véritable expérience d'intégration. Elle reflète l'enthousiasme des anciens colonisés pour un certain visage de la Mère-Patrie, l'inquiétude des derniers représentants de la France avant l'évacuation, le désespoir des volontaires trop vite placés au contact des difficultés de l'assimilation, le renouveau de leur équilibre mental au fur et à mesure qu'ils sentirent recréer autour d'eux le cadre franco-indochinois nécessaire à leur évolution. Les pages de gloire de cette unité, qui figura parmi les plus célèbres d'Algérie, ne font pas oublier son drame profond, et la conclusion éclaire les perspectives d'avenir de ces héros, qui ont voulu dévorer deux mille ans et douze mille kilomètres dans une seule existence d'homme.

Éditions SIRPA ECPA.

En vente au siège au prix de 100 F.